

Les **ARDENNES** *en marche*

**Le Conseil général artisan
du développement économique**

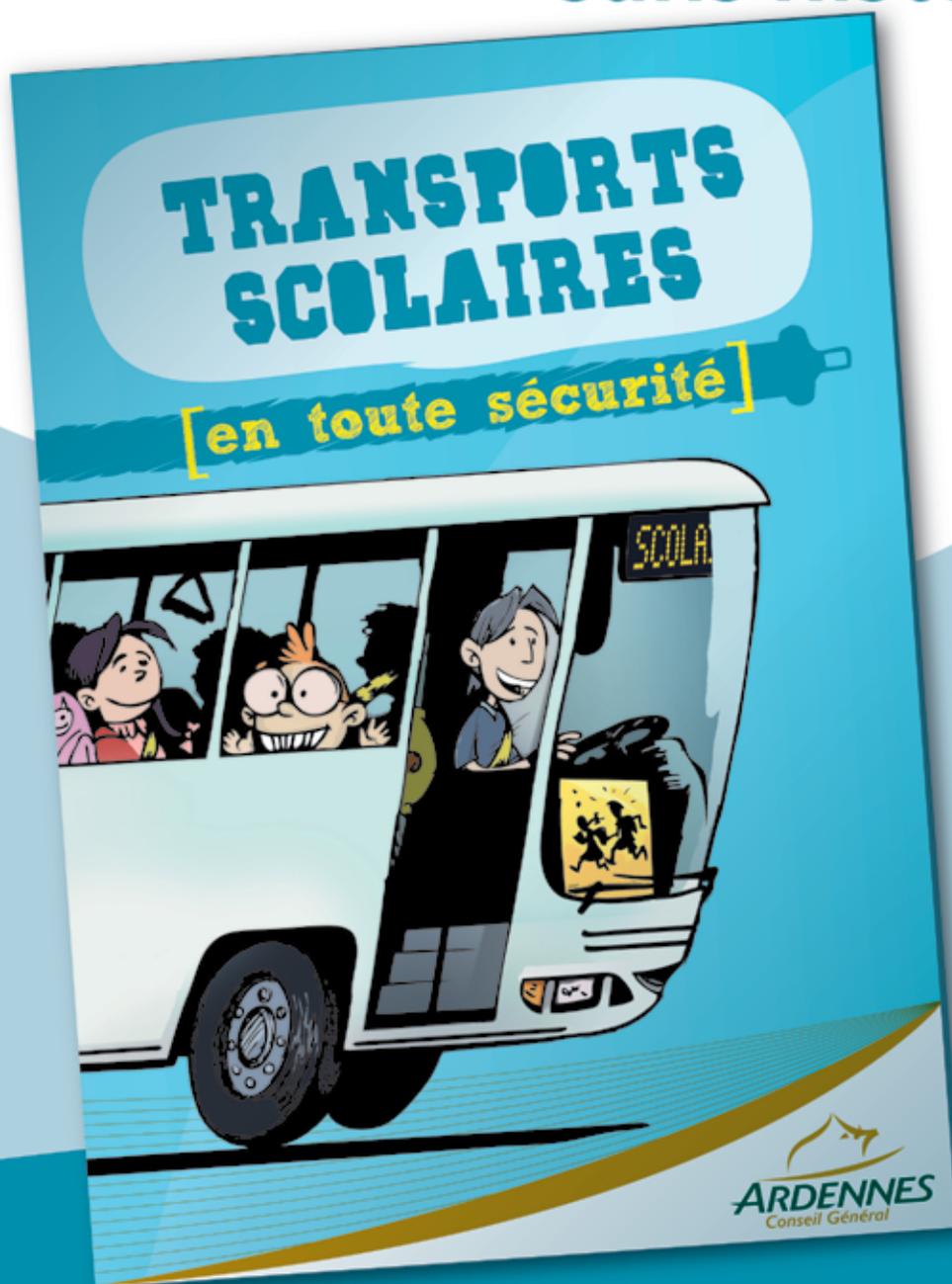
Tandem gagnant !



**Gisèle,
la dame de cœur**



Histoire de Prendre le car sans histoires...



Écoliers, Collégiens, Lycéens, Parents :
Téléchargez le guide des transports scolaires sur :

www.cg08.fr

➤ rubrique "les missions / transports scolaires"

Veiller à l'aménagement de tout le département



Le Président du Conseil général, avec le Maire de Revin et le Secrétaire général de la Préfecture, lors de l'inauguration du pôle scolaire rénové de La Bouverie à Revin

Cette rentrée d'automne est plus que jamais marquée par le constat - enfin ! - largement partagé de la réalité et de l'ampleur de la crise économique européenne et mondiale, comme par la fin de toute illusion sur les promesses intenable ou autres remèdes miracle. La conjoncture négative fait aujourd'hui peser ses effets sur tous les territoires de notre pays. Elle ne gomme pas pour autant les inégalités parfois anciennes de situations. Mais en dépit des facteurs que nous ne maîtrisons pas, comme ceux liés au prix du pétrole et aux relations internationales, le pessimisme ne doit pas prévaloir et il faut à chaque niveau d'intervention publique chercher avec réalisme et lucidité tout moyen possible d'agir, pour ne pas se contenter de subir la situation ni de pleurer sur son sort.

Telle a toujours été la ligne de conduite du Conseil général, confronté à une réalité économique et industrielle plus difficile que la moyenne. Notre collecti- vité s'est de longue date et la plupart

du temps à l'unanimité des élus de notre Assemblée, investie fortement avec des crédits significatifs dans les interventions économiques et dans les actions favorisant l'emploi, bien au-delà de ses seules missions obligatoires, elles-mêmes essentielles pour garantir la nécessaire solidarité sociale.

De nombreux chantiers ont ainsi pu être menés à bien avec notre soutien décisif pour conforter nos industries, favoriser la reconversion de sites, faciliter l'investissement et la création d'emplois. Citons quelques exemples concrets comme le soutien apporté à La Fonte Ardennaise, le transfert des Ateliers des Janves à l'abri des crues de la Meuse, l'installation de nouvelles entreprises comme Faurecia, Unilin et Lafarge/Monier, la création de parcs d'activités comme celui de Vivier au Court, les plans de développement de l'artisanat et des PME qui sont des réussites.

Ce numéro des *Ardennes en marche* fournit quelques nouveaux exemples de

« Faciliter l'investissement et la création d'emplois. »

nos interventions inscrites dans cette continuité, utiles pour soutenir l'emploi et répondre aux besoins précis des acteurs économiques ardennais. Ces témoignages démontrent non seulement que des actions locales sont possibles si on le veut mais qu'elles peuvent aussi recueillir l'adhésion des élus de proximité, conscients des difficultés du terrain.

Elles permettent aussi à l'échelle des Ardennes de veiller à la péréquation territoriale et à l'aménagement de tous les secteurs géographiques du département. En quel avenir pourraient encore croire tous les Ardennais si les outils et les pouvoirs de décision au service du développement local devaient trop s'éloigner de la réalité du terrain ou, à l'inverse, être monopolisés au profit des seules grandes agglomérations et des plus gros bassins de population ? Là aussi est l'enjeu des réformes à nouveau en chantier de l'organisation publique locale de la France.

L'après-crise se prépare dès maintenant, déjà en ne rayant pas de la carte les territoires aujourd'hui les moins densément peuplés mais riches de potentiels encore inexploités et en ne supprimant pas définitivement des possibilités d'action comme celles que le Conseil général met en œuvre et que ce magazine fait mieux connaître.

Souhaitons que la représentation nationale, dans la réforme territoriale qui se prépare, se garde de négliger et brûler les atouts qui prendront à un moment donné leur pleine valeur, en somme d'insulter l'avenir de départements comme celui des Ardennes qui, j'en suis persuadé, reste une richesse pour ses habitants et sera tôt ou tard une ressource précieuse pour notre pays.

Benoît HURÉ

Sénateur

Président du Conseil général des Ardennes

Sommaire

LES ARDENNES EN MARCHÉ > OCTOBRE 2012



Retrouvez le programme complet de la saison culturelle au Centre des congrès des Vieilles-Forges

ÉDITO DU PRÉSIDENT 1

SOMMAIRE..... 2

LES ARDENNES EN BRÈVES 3

ON VOUS EXPLIQUE...
Ce qui se passe derrière le 18..... 5

DOSSIER
Le Conseil général artisan du développement économique

Interview de Jacques Wuilmet, président d'Ardennes Initiative 6

Nexans, l'usine câblée 8

ACR, la boîte qui fait un carton 10

Saveurs d'ici et d'Ardennes 12



Prévoir l'avenir avec GEODE 14

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Un chantier à la loupe : le pôle scolaire de Monthois 16

Le Plan départemental de la lecture publique 18

SOLIDARITÉS

Albatros 08, le foyer du bien-être .. 20



Habiter mieux en Ardennes..... 22

NOS CANTONS EN ACTION 24

LA PAROLE AUX ÉLUS..... 28

UN JOUR AVEC...
Gisèle, auxiliaire de vie 29

ON A TESTÉ POUR VOUS...
Le don du sang..... 32

SPORT
L'ECVB en tête de course !..... 34

L'arène des rois de la pétanque..... 36

CULTURE ET PATRIMOINE
Terres Ardennaises : 30 ans d'amitiés 38

Les marques postales avant le timbre-poste 40

MARCHE EN ARDENNES
Le chemin des Planètes à Signy l'Abbaye..... 42

PAPILLES ARDENNAISES
Terrine d'Ardenne de boudin noir au foie 43

VOS SORTIES 44



Photo de couverture : Nexans Power Accessories France à Donchery septembre 2012

LES ARDENNES EN MARCHÉ
Magazine du Conseil général des Ardennes.
Hôtel du Département
08011 CHARLEVILLE-MEZIERES Cedex
Tél. 03 24 59 60 60.
Directeur de la Publication : Benoit Huré,
Président du Conseil général des Ardennes.
Directrice Déléguée de la Publication :
Élisabeth Faille, Vice-Présidente du Conseil général
des Ardennes.
Réalisation : Alain Guillaumin,
Directeur Général des Services Départementaux.
Rédaction en Chef : Yann-Yves Biffe,
Directeur de la Communication.
Rédaction : Catherine Fagart, Jean Villemin,
Florent Borie, Léa Piot.
Photographies : Bruno Gouhoury,
Direction de la Communication.
PAO : Thomas Sturm.
Impression : Imprimerie de Champagne
52200 Langres. Distribution : MEDIAPOST.
Tirage : 134.000 exemplaires.
Coût : 0,43 € l'exemplaire ;
0,20 € par habitant.
Magazine distribué gratuitement.
Dépôt légal : Octobre 2012. ISSN : 1283-8330.



Imprimé sur du papier PEFC, issu de forêts gérées durablement.



2011-8-52-01

Si vous ne recevez pas le magazine dans votre boîte aux lettres, faites-le nous savoir en remplissant le formulaire disponible sur le www.cg08.fr



LE JAMBON SEC DES ARDENNES À NOUVEAU RECONNU À SA JUSTE SAVEUR

La décision ne sera officialisée qu'à la fin de l'année, mais le jambon sec et la noix de jambon sec des Ardennes vont renouer avec le label IGP (indication géographique protégée). Ce label européen s'applique pour un produit dont les caractéristiques sont liées au lieu géographique dans lequel se déroule au moins sa production ou sa transformation, selon des conditions bien déterminées. Un nouveau cahier des charges, plus strict, avait été mis en place en début d'année et validé au cours de l'été. Il s'agit là de la deuxième IGP pour les Ardennes, après le boudin blanc de Reethel.

RÉSEAU DE CARS : LES LIGNES 1 ET 7 MODIFIÉES

Le Conseil général assure chaque jour le transport d'élèves vers leur établissement scolaire ainsi que d'usagers vers les lieux de travail, de services, de culture et de loisirs. Afin d'améliorer la prise en charge et le confort des scolaires et de la population, le réseau de cars a été modifié début septembre : la ligne 1 Charleville-Mézières/Sedan et la 7 Raucourt/Sedan/Charleville-Mézières sont concernées. Les autocars de ces deux lignes régulières ne transportent plus de scolaires, sauf s'ils s'acquittent d'un titre de transport (ticket ou abonnement hebdomadaire). Des cars scolaires dédiés ont été mis en place aux mêmes horaires. Les nouvelles fiches horaires sont téléchargeables sur le site internet du Conseil général (www.cg08.fr) ou sur le site de la RTA (www.rdt.a.fr). La ligne départementale spéciale Transports (**03.24.59.61.61**) est également à votre disposition pour toute question.



7.100

C'est le nombre de fans de la page Facebook® « Les Ardennes : le Département » atteint au mois de septembre. Lancée en avril 2011, cette page est animée par l'équipe du Conseil général et dédiée aux Ardennes. Elle réunit les Ardennais autour de ce qui fait leur identité, de ce qu'ils aiment et de ce qu'ils créent. Suivie quotidiennement, elle est désormais la deuxième page de département en nombre de fans rapporté à la population. Vous aussi, aimez la page officielle des Ardennes et participez à l'actualité de votre département !

5

C'est le nombre d'étudiants ardennais qui viennent d'obtenir une bourse d'études linguistiques afin de compléter leur cursus. Les cinq étudiants se répartissent ainsi 3.170 € pour des séjours de 2 à 8 mois, en Espagne, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Turquie.

24

C'est le nombre d'associations sportives présentes lors de la journée portes ouvertes organisée à la Maison des sports à Bazeilles le mois dernier. Outre des activités en intérieur mettant à l'honneur les équipements dédiés aux sports de combat (judo, karaté, aikido, boxe, escrime, kyo kushinkai, sabre japonais...), le beau temps a permis au public de participer à des animations en extérieur : structures gonflables pour l'escalade et le rugby, organisation de matchs de football et de handball, démonstrations de tir laser, de tir à l'arc et de voitures radio-télécommandées.

LE CDT DÉLIVREUR D'ÉTOILES

Les loueurs de meublés de tourisme situés dans les Ardennes peuvent désormais s'adresser au Comité Départemental du Tourisme (CDT) pour obtenir le classement en étoiles de leur hébergement. En effet, le CDT des Ardennes a obtenu son accréditation pour réaliser ce classement. Il est le premier organisme du département autorisé à délivrer ces précieuses étoiles (classement en 5 catégories). Pour les propriétaires, les avantages sont nombreux : rassurer le client sur la qualité de l'hébergement, se démarquer de la concurrence, pouvoir accepter les chèques vacances, être référencé par son Office de Tourisme et bénéficier de ses outils de promotion... Pour tout renseignement, ou pour commander une visite de classement, Fanny Cornet au 03.24.56.68.69 ou par mail : cornet@ardennes.com

LA RD977 SE MET AU VERRE

La couche de roulement de la RD977 à Semide a subi un lifting pas comme les autres le 20 septembre dernier. Sur 1,5 km, la route a été recouverte d'un mélange de liant bitumineux et de fibres de verre, avant de recevoir les gravillons. Ce nouveau procédé permet d'améliorer l'étanchéité de la chaussée et de réduire les risques de fissuration, particulièrement présents sur cette section de route. 2.000 véhicules, dont 30% de poids lourds, empruntent quotidiennement la RD977 qui relie le carrefour de Mazagran à la limite de la Marne.



11.500 m² de surface ont été traités, pour un montant de 57.000 €. En entretenant les routes, le Conseil général facilite et sécurise les déplacements des usagers.



UN GUIDE AUTO POUR LES HANDICAPÉS

L'édition 2012-2013 du guide *Handicap et Automobile* est sortie. L'association qui l'édite, Point Carré Handicap, souhaite ainsi aider les personnes handicapées en les informant sur les équipements et les aménagements des véhicules pour handicapés, les aides financières, les centres de rééducation fonctionnelle, le permis de conduire... L'ouvrage compte 144 pages, rédigées de manière très pratique (listes d'adresses, de numéros utiles, de tarifs...). Il est au prix de 15 €.

Contact : 01.47.01.09.60

LA CULTURE PART EN CAMPAGNE

Le succès du 6^e Sème la Culture, le festival à la ferme, confirme ce qu'on savait déjà : les agriculteurs ardennais ont la patate ! Les 15, 16, 22 et 23 septembre, huit exploitations ont ouvert leurs portes aux conteurs, musiciens, acrobates, et marionnettistes puisqu'Eun Young Kim Pernelle était la marraine de l'édition 2012. Dans les champs, dans les granges, assis sur des ballots, le public s'est régalé de poésie, de spectacles, et aussi de crêpes et de bœuf bourguignon ! Il paraît qu'à Banogne-Recouvrance, le bonheur était dans les chants et qu'à Vivier au Court, les vaches débordaient d'énergie... renouvelable !

Le Conseil général accompagne depuis le début cette manifestation succulente qui conjugue qualité culturelle et convivialité. Il l'a aidée cette année à hauteur de 17.500 €.



Retrouvez ce reportage en vidéo sur notre Web TV (www.cg08.tv) et sur www.ardennestv.com

... ce qui se passe derrière le 18

Chaque jour, une centaine d'Ardennais composent le 18. L'appel arrive au Centre de Traitement de l'Alerte (CTA) basé à Prix-lès-Mézières. C'est là que s'organisent les secours en liaison avec les 1.626 sapeurs-pompiers du département répartis dans 41 centres de secours, financés à 30% par le Conseil général.



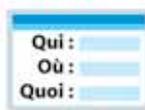
*** Le logiciel nécessite l'utilisation de 4 écrans simultanément :**



- L'opérateur sait en temps réel combien d'hommes et de véhicules sont disponibles dans chaque centre de secours.



- Il voit sur une carte le lieu d'intervention et son environnement : poteaux incendie, conduites de gaz, lignes électriques... Il peut suivre en direct le trajet des sapeurs-pompiers.



- Au fur et à mesure qu'il saisit les réponses de l'appelant, les autres écrans se mettent à jour.



- C'est la mémoire de tout ce qui se passe et se dit du décroché 18 jusqu'à la fin de l'intervention. L'opérateur peut à tout moment accéder à l'ensemble des conversations et rapports enregistrés.

Le Conseil général persiste dans ses efforts pour stimuler l'économie ardennaise et favoriser l'implantation de nouvelles activités. Il consacre à ces deux objectifs **13,6 M€** cette année.

Cela se concrétise par des dispositifs de soutien aux entreprises, comme l'Aide aux Investissements sous forme d'avances remboursables. Grâce à cette aide, par exemple, Ardennes Copacking Routage a créé 7 emplois en deux ans. Le diagnostic GEODE est un autre moyen pour le Conseil général de soutenir les entreprises, ouvrant aux petites structures l'accès à un outil précieux d'audit et de conseil. Il s'implique aussi aux côtés de tous ceux qui se battent pour valoriser le savoir-faire ardennais. Didier Villemin, le savoureux patron des Saveurs d'Ardennes, fait partie de ces ambassadeurs. Il faut oser, dirait l'interviewé de ce dossier, Jacques Wuilmet, le président d'Ardennes Initiative. Grâce à l'aide importante du Département, l'association a permis depuis ses débuts à 1.550 personnes de créer, de reprendre ou même de développer leur « boîte ». Soit 2.400 emplois directs générés. En terme de création, les Ardennes sont fertiles. La preuve encore avec l'usine Nexans à Donchery. Le fabricant d'accessoires de raccordement de câbles se prépare à investir un site de production plus grand car il planche sur de nouveaux produits qui pourraient faire un carton ces prochaines années. Du commerce de proximité à l'export, les Ardennes vont de l'avant !



Jacques Wuilmet : « L'Ardennais est entrepreneur. »

En cette période de crise, comment se porte la création d'entreprise ?

Bien. On assiste à une recrudescence de dossiers : plus de 100 à ce jour depuis le début de l'année. C'est souvent le cas lorsque la conjoncture n'est pas bonne et que des entreprises ferment, les salariés qui se retrouvent sans emploi se disent « Tiens, c'est l'occasion : j'ai une idée, je me lance. » Les banques ont relâché du crédit ; en matière de création, les consignes paraissent plus souples. D'ailleurs, la raison principale du creux important que nous avons constaté l'an dernier nous semble être une position des banques plus rigide. Et comme nous ne pouvons pas financer en solo...

Quelle est votre philosophie en matière d'attribution des prêts ?

Croire en l'homme ou en la femme. Bien sûr, nous nous devons d'être attentifs

et rigoureux afin de ne pas galvauder l'argent public. D'ailleurs, notre rôle est aussi de freiner les projets qui nous semblent casse-cou. Mais nous croyons en l'esprit d'entreprise, sinon nous ne serions pas là ! Il y a toujours des échecs qui nous surprennent, des projets qui se cassent le nez au bout de 8 mois alors qu'on les voyait gagnants. A l'inverse, on a aussi des petits dossiers qui ne payent pas de mine, ou des porteurs de projet moins brillants en apparence, et qui nous bluffent au final.

Est-ce qu'il existe un profil type du créateur ?

C'est quelqu'un d'audacieux, voire d'un peu "fou", il y a quand même une prise de risques. Certains de ceux qui créent n'en sont pas conscients. Le créateur est, en règle générale, amoureux de son projet : ça, c'est un gros défaut ! Bien sûr qu'il faut de l'affectif, de la passion, mais dans une certaine limite sinon cela

supplante le raisonnable. On a besoin de gens qui ont la tête sur les épaules, qui étudient et mûrissent leur projet avant, et qui ne se laissent pas happer par leur activité proprement dite après. Certains ont tellement le nez dans le guidon qu'ils négligent l'aspect administratif, le management... erreur ! Enfin, la réussite est une question de courage également. Pour réaliser un chiffre d'affaires et tirer un revenu, il faut ne pas compter ses heures, et bien avoir à l'esprit que souvent, la première année, il n'y a pas de revenus. C'est très difficile de maintenir son train de vie au démarrage. Pour passer cette période-là, c'est clair qu'il faut avoir du mental et de la clairvoyance.

L'Ardennais est-il entrepreneur ?

Nous ne sommes pas dans le peloton de tête. L'Île-de-France, Rhône-Alpes et la région PACA nous dépassent, évidemment, vu leur nombre d'habitants ! Par contre, ramené au chiffre de population, les Ardennes ne sont pas si mal classées que cela. Donc oui, je dirais que l'Ardennais est entrepreneur. Et c'est plutôt bon signe dans la mesure où en France, créer une entreprise relève du parcours du combattant. Nous avons encore beaucoup de retard là-dessus par rapport aux Anglo-Saxons. Une des grosses différences réside aussi dans la manière dont ils abordent l'échec : chez nous c'est une tare, chez eux cela doit être positif et profitable.

Quelle est la priorité à court terme d'Ardennes Initiative ?

Renforcer et renouveler notre équipe de bénévoles. Nous avons besoin de personnes dévouées, compétentes et dis-

ponibles pour conseiller et accompagner les créateurs dans le développement de leur projet. Aujourd'hui, 4 projets sur 5 de ceux que nous suivons passent le cap des 3 ans, soit un taux de pérennité à 3 ans de 84%. C'est un bon résultat, ce serait dommage qu'il baisse à cause d'un manque en moyens humains.

Pour joindre Ardennes Initiative :

03.24.56.08.09

13 rue Noël à Charleville-Mézières

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30

à 12h et de 13h30 à 17h



Bio express

Jacques Wuilmet a 66 ans. Il est Ardennais et a toujours voulu travailler dans les Ardennes. Salarié du groupe de protection sociale Malakoff Médéric, Jacques Wuilmet a fini sa carrière comme directeur régional Nord-Est à Metz, où il animait une équipe de commerciaux. « Je ne viens pas du monde de l'entreprise PME, c'est vrai, mais j'ai eu l'opportunité formidable de développer avec autonomie un bureau pour un groupe. Pour moi, c'était comme si je gérais ma mini entreprise. »

Le Conseil général agit

Le Conseil général figure au premier rang des partenaires financeurs d'Ardennes Initiative. Son fonds de prêts est financé par le Département pour la plus grosse part, tandis que son fonctionnement reçoit le soutien des communautés de communes, de quatre banques, des Chambres consulaires, des entreprises... Le Conseil général finance 50% des prestations accordées aux créateurs et assurées par l'association.

En 2008, les deux partenaires ont mis en place un dispositif de subventions qui cible les jeunes de 30 ans maxi et les femmes de plus de 30 ans. L'an dernier, 31 jeunes et femmes en ont bénéficié. Ils ont reçu, en moyenne, une subvention de 3.529 €. Ce dispositif permet de donner un coup de pouce à des jeunes créateurs qui n'ont pas forcément une grande expérience mais un profil et un projet intéressants. Dans ce cas, la subvention du Conseil général vient conforter leurs fonds propres.

4 chiffres

- **1.549** : le nombre de prêts financés depuis la création d'Ardennes Initiative (chiffre au 15 août 2012), soit **2.400** emplois directs générés
- **130** : le nombre d'emplois créés ou maintenus en 2011
- **7.294 €** : le montant moyen du prêt en 2011

Ardennes Initiative est une des 238 plateformes du réseau France Initiative, premier réseau distributeur de micro-crédit professionnel (16.000 entreprises par an !). L'association, créée en 1988 par la Jeune Chambre économique, compte 4 salariés et 25 bénévoles qui interviennent sur tout le département via des délégations basées à Charleville-Mézières, Sedan, Vouziers, Rethel et Vireux pour la Pointe. Son but est d'aider ceux qui créent, qui reprennent ou qui développent une entreprise, et qui ont un besoin de trésorerie, en leur proposant différents services : aide au montage de leur dossier, financement du besoin en fonds de roulement, accompagnement pendant 3 ans...

Pour plus de détails sur les prêts et le dispositif de subventions du Conseil général : www.ardennes-initiative.fr



C'est souvent bon signe, quand une entreprise se sent trop à l'étroit. Et c'est ce qui arrive à Nexans Power Accessories France, à Donchery. La filiale de l'expert mondial de l'industrie du câble a racheté les locaux de Delphi, où elle va transférer progressivement jusque fin novembre ses lignes de production. Ambition affichée avec ce nouveau site : faire éclore de nouveaux produits, et sans doute de nouveaux emplois.



Donchery
Canton de Sedan-Ouest

Nexans, l'usine câblée

Les coffrets de branchement électrique beiges qu'on voit partout devant les maisons, viennent de là. Les boîtiers de branchement tout équipés, jonctions de câbles, connecteurs, également. L'usine Nexans Power Accessories France (NPAF), à Donchery, est incontournable en matière de fabrication et de conditionnement de matériel de raccordement pour le transport d'énergie. Elle est spécialisée dans les accessoires qui permettent de raccorder le consommateur et tous les équipements au réseau électrique Basse et Moyenne Tension. « Nous commercialisons tout ce qui peut être monté sur un câble », résume Laurent Rogowski, chef d'établissement et directeur industriel.

NPAF compte actuellement 180 salariés, répartis entre l'usine de production, les bureaux, le département Recherche et

Développement (R&D) et le service commercial. La production étant elle-même divisée en trois unités : la première fabrique des composants ; les deux autres pratiquent le kitting. Elles assemblent ces derniers composants et ceux conçus par les autres usines situées en Belgique, Italie et Allemagne, sous la forme de kits prêts à être montés par les clients. Un travail de précision réalisé essentiellement par des femmes.





Une fois les kits terminés, ces femmes les conditionnent dans des cartons avec toutes les pièces nécessaires au raccordement de câbles. Les clients ont ainsi tout sous la main au moment de raccorder un pavillon au réseau électrique urbain, par exemple. « Nous avons même prévu des gants pour le montage et un sac poubelle pour mettre les détritrus », montre le directeur.

Logistique sans faille

Par an, le site enregistre 50.000 lignes de commandes, qui vont du connecteur tout simple au chargement d'un camion de coffrets. Il livre 1.500 références de produits, dont certaines une seule fois. « Pour être performant dans notre activité, il faut faire preuve de souplesse et de réactivité, constate Laurent Rogowski. Nous sommes très soucieux de livrer nos clients dans les temps. Notre taux de respect des délais est pour l'heure supérieur à 95%. »

Côté ventes, sur les 800 sites de livraison, un peu plus des trois quarts sont en France. Le reste se faisant à l'étranger, notamment en Afrique du Nord où les standards ERDF (client de NPAF) sont très présents, en Europe et en Chine. « On fait un métier

En parallèle de l'activité, NPAF possède une école de formation où ses clients sont formés à l'installation du matériel qu'elle produit et distribue



Le pari des réseaux intelligents

L'unité R&D de Nexans Donchery travaille actuellement sur des projets de Smart Grids, en français Réseaux Intelligents. Ses équipes développent de nouveaux produits que la société espère pouvoir commercialiser ces prochaines années.

« L'ambition est de rendre les accessoires eux-mêmes communicants ; le seul développement qui sera visible du grand public sera la borne de recharge de véhicules électriques », explique Laurent Rogowski.

Ce qui ne veut pas dire que les ingénieurs et techniciens laissent de côté les produits traditionnels. Ils continuent de travailler dessus. Preuve en est cette nouvelle jonction de câbles souterrains Moyenne Tension, plus compacte et plus simple à monter. « Pour être en mesure de la commercialiser, nous avons mis au point une nouvelle cellule robotisée, ajoute le chef d'établissement. Nous sommes confiants, certains de ces nouveaux produits déboucheront sur un succès. »



Le marché des coffrets, produits grand public, génère d'importants volumes

qui demande de connaître parfaitement le réseau électrique et de suivre ses évolutions techniques. Ce qui nous protège un peu, remarque le directeur. Nous avons un savoir-faire bien spécifique. » Par exemple, certains des robots et machines de l'usine ont été conçus et fabriqués par les équipes sur place. Le gage d'une technicité unique et, pour le client, de la qualité Nexans.

100 emplois sur 3 ans

En 2002, Nexans déménageait pour s'installer sur le site qu'elle occupe aujourd'hui. Ses locaux dans le centre du village ne suffisaient plus compte tenu de l'évolution du volume d'activité.

Dix ans après, la société se prépare à déménager à nouveau vers des bâtiments plus vastes, à quelques encablures de son emplacement actuel. Elle a racheté le site de production de Delphi (fabricant de pièces pour l'automobile) fin 2011, et investit les lieux depuis le 31 août. « Nous devons faire quelques travaux et rafraîchir les locaux pour pouvoir démarrer sur ce nouveau site début décembre, espère Laurent Rogowski. On s'est donné trois mois pour déménager, module par module, et ainsi ne pas arrêter la production. »

Plus d'espace pour fabriquer et pour développer des nouveaux projets, c'est aussi l'ambition d'augmenter le chiffre d'affaires. « Avec nos futurs produits, on vise la barre des 70 M€, au lieu de 55 aujourd'hui, précise-t-il. Cet objectif s'accompagnera sans doute de création d'emplois. »

En effet, en rachetant les ateliers de Delphi, Nexans s'est engagée auprès de ce groupe et des collectivités, notamment le Conseil général, à créer 100 emplois sur trois ans. « Nous avons déjà réalisé 30% de nos engagements. »



Ardennes Copacking Routage (ACR) est une entreprise spécialisée dans la logistique sur mesure : préparation, conditionnement et envoi de colis personnalisés à travers le monde entier. Avec une moyenne annuelle de 400 envois minimum par jour, ACR est la seule entreprise à proposer un tel service dans le département.



Les Ayvelles
Canton de Flize

ACR, la boîte qui fait un carton

C'est à La Poste, en Normandie, que Stéphanie Poix commence sa carrière. Après 12 années en tant que cadre supérieure, elle choisit de démissionner. Non sur un coup de tête, mais avec une idée qui mûrit depuis un petit moment : « Je voyais que les entreprises avaient parfois du mal à préparer et acheminer des colis pour leurs clients. C'était la possibilité d'un nouveau business. »

Elle décide donc de quitter la Normandie et de revenir dans ses Ardennes natales, car pour elle, il était inconcevable de créer son entreprise ailleurs. « L'activité a débuté en 2006 à Poix-Terron, dans la pépinière des Crêtes Préardennaises avec cinq employés. Pour moi, il était naturel de revenir dans les Ardennes et d'essayer de faire marcher le tissu économique local. Pourquoi chercher à l'extérieur les compétences qu'on a sous la main ? En

plus, travailler localement permet une meilleure réactivité. Et vous savez, on peut aussi travailler sérieusement tout en se connaissant ! »

Sérieuse, efficace et réactive : ces trois qualités lui ont permis de gérer sa boîte avec « la touche féminine », comme elle le dit elle-même. Il faut avouer que la branche est largement dominée par les hommes puisqu'en France, « nous ne sommes que trois femmes chefs d'une entreprise de logistique. » Et l'une d'elles est Ardennaise !

Qui a dit qu'il s'agissait d'une contrainte ? Au contraire, pour Stéphanie Poix, c'est un atout qu'il faut valoriser pour se démarquer de la concurrence et donner une autre image de la profession. « Il faut toujours innover, anticiper, être plus rapide que les autres. » De ce côté, pas de problème : pour toute commande passée

avant 17h, ACR garantit la livraison le lendemain avant 13h et ce, partout en France. Flexible, la petite structure sait s'adapter aux demandes spécifiques. De plus, à la différence d'autres entreprises du même secteur d'activité, ACR fonctionne toute l'année. Et pour satisfaire au mieux ses clients, la boîte ardennaise met le paquet sur les services personnalisés : traçabilité de la commande, alerte SMS ou mail lors de la livraison, prise de rendez-vous et gestion totale du service après-vente. Autre idée pour se démarquer, tous les cartons sont blancs et non en kraft : « Lorsque le client reçoit son colis, il est propre, original, personnalisé, tout en étant respectueux de l'environnement. »

Un chiffre d'affaires en croissance

ACR intervient sur des créneaux où la plupart des entreprises externalisent, préférant se concentrer sur leur cœur de métier. « Il peut s'agir d'envois de cadeaux d'entreprise, d'agendas, de calendriers, ou d'opérations de marketing. En fait, on est là où les autres ne sont pas, sur des préparations manuelles, car tout ne peut pas être automatisé. » Avec le développement de la vente par correspondance et l'essor des achats sur Internet, l'activité s'envole, si bien que l'année dernière, Stéphanie Poix a emménagé dans des locaux plus adaptés. « J'ai



« On recherche constamment la performance. »



Le copacking est une opération de conditionnement de marchandises qui consiste à regrouper des produits par lots, dans un même emballage, pour des opérations de promotion

eu la chance de trouver un bon partenaire bancaire, la Caisse d'Épargne, sans qui je n'aurais pas pu acheter. Ils sont par la suite devenus un de nos clients : nous sommes chargés des commandes d'agendas et de calendriers pour toutes les agences des régions Lorraine et Champagne-Ardenne. »

La différence avec Stéphanie, c'est qu'elle a su créer un esprit familial dans une entreprise à dimension humaine. Cela passe notamment par une absolue confiance en ses employés : « Les huit salariés actuels d'ACR sont en CDI. Tous ceux qui ont commencé en CDD et qui sont restés ont été embauchés sur le long terme. Ils ont besoin de moi et j'ai besoin d'eux. C'est aussi simple que ça. » Stéphanie sait que son entreprise a du potentiel. Néanmoins, elle n'a jamais cherché à brûler les étapes, mais préfère au contraire avancer sereinement : « On ne s'oriente pas vers le développement de masse, c'est pourquoi on privilégie un petit nombre de clients mais qui nous confient de plus en plus de prestations. Nous avons ce luxe que nous pouvons nous permettre de les choisir. D'ailleurs, je limite à deux nouveaux par an, pour garantir la qualité du service. » Exigeante ? Un peu quand même : « Lorsqu'un client passe une commande par Internet, il paye d'avance. Il s'attend donc à une prestation de qualité et nous nous devons d'être à la hauteur. » Dans sa manière de manager, il n'y a pas de place à l'amateurisme : « On

ne s'improvise pas logisticien, c'est tout un métier », insiste la patronne. Grâce à cette gestion consciencieuse, le chiffre d'affaires d'ACR est en progression. Tout en ayant conservé la plupart de ses clients historiques : « Pour nous, c'est autant une marque de confiance que de satisfaction. » Alors, carton plein pour ACR ? « L'activité marche bien, c'est vrai, mais hors de question de rester sur nos acquis : on est constamment à la recherche de performance. De toute manière, plus il y a de défis, plus j'adore ! »

Le Conseil général agit

Lors de la création de l'entreprise en 2006, le Conseil général a soutenu Ardennes Copacking Routage grâce à une première aide de 8.000 €. Cinq emplois avaient alors été créés. Une deuxième subvention de 3.135 € lui a été accordée en 2008, permettant notamment la création de deux emplois supplémentaires. Enfin, ACR a aussi bénéficié d'une aide de 3.000 € dans le cadre du diagnostic GEODE (lire p14).



A La Francheville, Didier Villemin s'est fait de la gastronomie ardennaise une spécialité. Aux Saveurs d'Ardennes, son établissement, perpétue avec passion la tradition d'un savoir-faire ancestral.

Amoureux de son territoire, de son terroir et de son histoire, il met toute son énergie et son enthousiasme pour valoriser les Ardennes, dans le département et au-delà.



La Francheville
Canton de Mézières-Est

Saveurs d'ici et d'Ardennes

Jambon sec des Ardennes, noix de sanglier, boudin blanc et noir, saucisson sec... Rien qu'en les prononçant, on a déjà l'eau à la bouche ! Alors imaginez un peu l'effet quand on découvre à l'intérieur de sa boutique tous ces produits... en chair et en os !

Pourtant, initialement, Didier Villemin aurait dû embrasser une autre carrière : de par la tradition familiale, il aurait dû être... garde forestier ! « Comme mon arrière grand-père et mon grand-père. » Le déclic se produit à 18 ans, alors qu'il travaille un été dans une boucherie-charcuterie pour se faire un peu de sous. Il comprend de suite qu'il veut en faire son métier.

Après une formation agricole à Saint-Laurent et à Reithel, il obtient son CAP de boucher-charcutier. « J'ai complété par un Brevet professionnel à l'École supérieure des métiers de la viande à Paris et par un Brevet de maîtrise en boucherie. » Ce dernier diplôme lui donne le titre de maître artisan. Car aux Saveurs d'Ardennes, tout est fait de manière artisanale et tradition-

nelle, « comme dans le temps », reprend fièrement le patron. D'ailleurs, depuis peu, *Le goût authentique* est devenu le slogan de la maison.

Avant de se fixer à La Francheville, Didier tenait une petite boucherie à Tournes. « J'avais 24 ans et j'y suis resté pendant 10 ans. Ça m'a permis d'apprendre à gérer un établissement et de me faire connaître. » Puis, en 2007, il prend connaissance d'un bâtiment de 1.400 m² situé à La Francheville et dans l'attente d'un nouveau propriétaire. Plus grand, en partie équipé et idéalement positionné aux abords de l'A34, l'endroit est parfait : non seulement il peut



continuer son activité de boucherie-charcuterie, mais il se lance aussi sur de nouveaux créneaux. A commencer par un service de traiteur, qu'il propose bien évidemment à ses clients et, depuis peu, sur Internet, mais qu'il valorise également lors des grandes manifestations dans le département, telles que le Festival des marionnettes, celui de Sedan ou des 4 Fils Aymon, ou bien encore le rassemblement de tracteur pulling de Bouconville. Sur tous les fronts, Didier s'est même presque dédoublé cette année pour être présent à la Foire de Sedan et à celle de Châlons, sur le stand des Ardennes, où il faisait déguster aux nombreux visiteurs la cacasse et la salade au lard !

Consommer et employer localement

Depuis bientôt 10 ans, il est aussi un fidèle du Salon de l'agriculture de Paris, « une formidable vitrine pour notre savoir-faire gastronomique. » En effet, il accueille chaque année plusieurs centaines de milliers de personnes. Et ce n'est pas tout : il sillonne maintenant les hypermarchés de la Marne pour promouvoir le département et ses produits emblématiques. « On a créé un stand de 24 m² floqué aux couleurs de la maison. Les gens sont de plus en plus demandeurs de produits sains, authentiques, élaborés selon un véritable savoir-faire ancestral. » Bien sûr, la qualité d'un produit dépend de sa préparation, mais cela passe aussi par une sélection rigoureuse des matières premières : « Les viandes que j'achète sont 100% ardennaises, se félicite Didier, et comme je travaille à partir de carcasses entières, je retiens ce qu'elles offrent de meilleur. » Rien qu'avec un porc, il est capable de confectionner jusqu'à 80 produits différents ! En tout, ce sont plus de 250 produits qu'on trouve dans sa boutique, les siens, mais aussi ceux d'autres producteurs : des sirops, du cidre, des liqueurs, du pain d'épice,

« Les gens veulent du convivial. »

des confitures, du miel, des ardoises, du chocolat... La liste est plutôt longue ! « Ce sont les produits des copains d'Ardennes de France », explique le patron. Vous savez, ce label créé par le Comité départemental du tourisme qui valorise les productions et les producteurs locaux.

Depuis peu, il s'est aussi lancé dans la vente de produits régionaux sous la marque Aux Saveurs d'Ardennes. Au total, une cinquantaine sont proposés, comme les tripes au cidre ou le saucisson à la tomme des Ardennes.

Fort de ses multiples activités, son commerce n'a cessé de prendre de l'ampleur. Lors de son installation à La Francheville en 2007, Didier avait deux employés.

« Aujourd'hui, entre les bouchers, les charcutiers, les cuisiniers, les vendeurs et les préparateurs, j'emploie 20 personnes.

Toute ma main d'œuvre est ardennaise, qualifiée dans la salaison et issue de la filière artisanale, afin de proposer des produits de grande qualité. »

Sa passion du cochon, Didier aime la faire partager ; à ses clients, bien sûr, pour qui il a toujours une attention particulière, mais aussi à toutes celles et ceux qui en font la demande. En effet, il organise régulièrement des visites commentées de son commerce. Chaque semaine, entre 30 et 60 personnes viennent découvrir les techniques utilisées pour fumer le jambon, découper les viandes, préparer les saucissons ou confectionner le boudin noir. « Les gens sont fêrés de visites d'entreprises, souligne-t-il, mais ils ne recherchent pas

seulement le côté technique, ils veulent aussi du convivial et de l'original. »

Et dans ce domaine, Didier a l'art de surprendre : pour compléter une partie historique déjà riche en éléments (anecdotes, photos anciennes, vieux matériels...), il a constitué, petit à petit, une collection de petits cochons - près de 600 figurines ! - qui apportent au lieu convivialité et fantaisie. « Après la visite, on termine par une dégustation, généralement accompagnée de produits Ardennes de France. »

Et selon les demandes, le musée se transforme en salle de réception pour organiser un repas entre amis, une réunion dans un endroit atypique ou une soirée dégustation. N'hésitez pas à contacter le patron, il a toujours la solution !

Contact :
ZAC du Grand Ban à La Francheville
03.24.57.63.99

Le Conseil général agit

Lors de son installation à La Francheville, Didier Villemin a bénéficié d'aides à l'investissement pour un montant de 29.000 €. En 2008, une nouvelle aide de 11.500 € lui a permis d'acquérir les matériels nécessaires au développement de son activité.



Les jambons sont salés à la main, selon une méthode ancestrale, puis séchés pendant au moins 12 mois, pour en faire ressortir le goût authentique



GEODE a permis au patron d'Arden Bati Ceram de révéler les atouts et les axes d'amélioration de son entreprise



En tant que chef d'entreprise, il est parfois difficile d'orienter durablement ses choix stratégiques. C'est pourquoi le Conseil général finance 50% du coût du diagnostic GEODE (gestion opérationnelle et dynamique des entreprises), prestation mise en place par la Banque de France et qui établit un bilan complet de l'entreprise, propose des simulations prévisionnelles pour aider à la décision et apporte des préconisations pour maintenir le cap.

Prévoir l'avenir avec GEODE

« **L**a première fois que j'ai fait le diagnostic, je n'en avais pas forcément besoin, mais je voulais savoir où j'allais. Surtout dans les premières années d'existence de mon entreprise. » Enrique Moreno fait partie de ces chefs d'entreprise convaincus par l'efficacité de GEODE. Satisfait de la première analyse réalisée en 2006, il a réitéré le diagnostic les trois années suivantes, « pour savoir comment me positionner pour évoluer dans le bon sens. » En 2002, il a créé Arden Bati Ceram, son entreprise de BTP spécialisée dans la fourniture et la pose de revêtements de sols et de murs. Evoluant dans un secteur fortement concurrentiel, GEODE lui a permis de se positionner sur l'échelon sectoriel, concurrentiel et national, révélant les atouts et les faiblesses de son entreprise, ou du moins les points à améliorer, « car il y en a toujours », ainsi que son potentiel de développement et sa marge de manœuvre.

A la différence d'un bilan comptable qui propose une photographie à l'instant T de la santé d'une entreprise, l'expertise de la Banque de France expose sa situation dans le temps. L'analyse GEODE se déroule en trois étapes : un diagnostic économique et financier, qui dresse un bilan complet de la situation de l'entreprise, des simulations prévisionnelles, afin de conforter les choix stratégiques, et une synthèse apportant conclusions et recommandations. « Ce rapport est très bien détaillé, poursuit le chef d'entreprise, tout est passé



au crible : analyse des stocks, des flux de trésorerie, délais de paiement, masse salariale, consommation de matières premières, évolution des parts de marché, investissements, positionnement commercial... Aucun point n'est survolé ou occulté. Et surtout, l'expert de la Banque de France prend le temps de clarifier les données, qui s'avèrent parfois complexes. »

Pour l'élaboration du premier diagnostic, le travail de fond du chef d'entreprise est évidemment plus long. Mais s'il réitère l'opération, la Banque de France possède déjà les principales informations, « il suffit de mettre à jour les autres données. »

Une analyse complète et impartiale

Pour Enrique Moreno, la relation de confiance avec l'expert de la Banque de France est comparable à celle qu'on a avec son médecin : « On lui dit tout et il nous explique en toute objectivité ce qui va et ce qui ne va pas. »

Grâce aux informations régulièrement collectées auprès des entreprises, la Banque de France dispose d'une impressionnante banque de données lui permettant de réaliser un diagnostic complet et objectif. « On ne peut pas ne pas être d'accord avec les conclusions et les préconisations de l'expert, car il s'agit d'une analyse réelle et impartiale de l'entreprise. Il faut prendre en compte ses recommandations, insiste Enrique Moreno, sinon, ça ne



sert à rien d'avoir commandé le diagnostic. » A la lecture du rapport, Enrique Moreno s'est senti rassuré : « Certains points m'ont surpris, je n'aurais jamais pensé qu'ils pouvaient poser problème, mais dans l'ensemble, les conclusions m'ont conforté dans les décisions que j'avais prises. »

« Sans l'aide du Conseil général, je ne l'aurais jamais fait. »

GEODE constitue un précieux outil d'aide à la décision, notamment pour les petites structures qui n'ont pas forcément les moyens de faire appel aux services d'un audit. « J'avais demandé des devis pour un audit complet de mon entreprise : les tarifs qui m'ont été

proposés variaient de 7.000 à 12.000 € ! » C'est pourquoi le Conseil général a souhaité en faciliter l'accès auprès de toutes les entreprises ardennaises, y compris les plus petites, en prenant à sa charge 50% du coût du diagnostic. « Le coût de mon premier diagnostic GEODE en 2006 s'élevait à 3.600 € ; grâce à la prise en charge du Conseil général, je n'ai payé que 1.800 €. Même pour une PME, le coût est dérisoire. Je le dis franchement : sans l'aide du Conseil général, je ne l'aurais jamais fait. »

Contact :
Banque de France : 03.24.36.68.50
Conseil général : 03.24.59.60.51

Le diagnostic en 4 étapes

- 1. Une pré-analyse du dossier** par la Banque de France. Pour un premier diagnostic, la collecte d'informations est longue mais indispensable.
- 2. Des rendez-vous avec le chef d'entreprise** : le suivi se fait sur plusieurs semaines. Dès lors, l'aspect relationnel est indispensable à la réussite du diagnostic : il faut une confiance mutuelle entre l'expert et le chef d'entreprise.
- 3. L'élaboration de la synthèse** : l'expert de la Banque de France fait ressortir les points clés de la prestation et apporte son conseil pour orienter durablement l'activité de l'entreprise.
- 4. La mise en application des préconisations** : le chef d'entreprise repart avec l'avis objectif de l'expert. Il est libre de tenir compte ou non de ses recommandations.

Le Conseil général agit

Depuis 1997 et la décision du Conseil général de financer ce dispositif, ce sont 170 entreprises ardennaises qui ont été aidées et 283.000 € qui ont été attribués sous forme de subventions. Le partenariat liant le Département à la Banque de France, d'abord via des conventions renouvelées chaque année, s'est pérennisé l'été dernier grâce à une convention pluriannuelle de trois ans.



154 élèves, 1.280 m²,
3,5 M€. Comme
mensurations on fait pire,
surtout à la campagne !
Dans quelques mois, un
pôle scolaire tout neuf
ouvrira à Monthois, presque
un an jour pour jour après
la pose officielle de la
première pierre.



Monthois
Canton de Monthois

Le pôle scolaire de Monthois

Le Sivu (syndicat intercommunal) du Monthoisien est très fier de son projet, qui aurait certainement enthousiasmé Patrice Groff, l'ancien 1^{er} Vice-Président du Conseil général aujourd'hui disparu. « C'est lui qui en est à l'origine. Il avait en tête de créer un pôle scolaire, tient à rappeler Thierry Deglaire, maître d'ouvrage du projet, président du Sivu et conseiller général du canton de Monthois. Je pense qu'on a réussi notre pari d'offrir aux enfants et à leurs enseignants un équipement moderne, facteur supplémentaire de réussite scolaire. C'est un bon investissement pour nos enfants et l'avenir du canton, poursuit l'élu. Onze communes vont en bénéficier : Monthois, Saint-Morel, Marvaux-Vieux, Manre, Aure, Ardeuil et Montfauxelles, Liry, Séchault, Brécy-Brières, Mont Saint-Martin et Sugny. Mais il y a le potentiel pour accueillir les enfants de familles hors Sivu*. Mieux, s'il faut un jour agrandir ce pôle scolaire, ce sera possible. Tout a été prévu pour une éventuelle extension. »
L'architecture de la structure, surtout, est remarquable. Elle est signée Frank Plays,

un atelier troyen. Les entreprises elles-mêmes (toutes ardennaises sauf une, rémoise !) s'accordent à dire que c'est un beau projet : « Il a été étudié à la perfection. Sur des chantiers pareils, on a beaucoup de plaisir à faire notre boulot », confiait cet été l'entreprise de génie civil Palumbo Frères, de Vrigne aux Bois. Fin juillet, elle achevait sa partie, le gros œuvre. Les plaquistes ont ensuite été les premiers à reprendre sur le chantier le 4 septembre, après la trêve du mois d'août. Depuis, s'enchaînent les travaux de menuiserie intérieure, d'électricité, et de revêtement de sols. La peinture sera la dernière étape avant l'ouverture.

Lumière, nature et courbes

Les salles de classe, de 50 ou 60 m² selon le niveau (maternelle ou primaire), sont au nombre de 7, auxquelles s'ajoutent une salle des enseignants, une salle de repos (50 m²), une salle informatique (50 m² également), une bibliothèque de 65 m² et, le meilleur pour la fin, une salle d'évolution de 160 m² (1) !

En finançant à hauteur de 35% le nouveau pôle scolaire de Monthois (soit plus de 1,2 M€ de subvention), le Département marque de nouveau son engagement auprès des communes et groupements de communes, au service des Ardennais. A ce jour, le Conseil général a déjà participé au financement de plus de 30 pôles scolaires intercommunaux sur tout le département. La prochaine grosse réalisation, en cours, ouvrira à Attigny à la rentrée de septembre 2013 (12,5 M€ de travaux). En attendant, à Revin, les élèves du pôle scolaire de la Bouverie sont rentrés le 4 septembre dernier dans des locaux 100% rénovés. Un projet dans lequel le Conseil général a volontairement injecté 600.000 €.



La toiture-terrasse en matière végétale constitue la grande originalité de ce projet

La partie cuisines se compose de deux salles (stockage et préparation), de chambres froides, et du self proprement dit.

En plein milieu du pôle, le patio à ciel ouvert vient encore amplifier la sensation d'air et de lumière qui se dégage de

tous les endroits. La "faute" aux baies vitrées, qui sont partout. La perspective depuis l'entrée principale est d'ailleurs très chouette : des champs, des arbres, un clocher au loin... la campagne, quoi, à perte de vue (2) !

En parlant d'extérieur, les petits comme les tout-petits auront chacun leur cour de récré et leur préau : sans marches ni escaliers pour les maternelles, pour limiter les risques de chutes.

Par contre, les primaires pourront faire le clown dans un mini théâtre romain en béton (3). Autant de courbes que rap-

pellent aussi le puits de lumière découpé en rond dans le toit de leur préau, et la piste pour handicapés en forme de « S » dessinée dans leur cour (4).

Enfin, dans la catégorie matériaux, mention particulière à la toiture-terrasse, végétalisée ! Atypique et super efficace pour garder le bâtiment au frais lors des grosses chaleurs. Ça fait beaucoup de bons points, non ? Allez, comme à l'école des fans, 10/10 au projet !

** Les parents intéressés peuvent contacter la directrice de l'école de Monthois.*





Isabelle Adam, ici en tournée à Damouzy, intervient au nom de la Communauté de communes des Plaines et Forêts de l'Ouest ardennais

L'action du Conseil général en direction des bibliothèques a favorisé l'émergence d'un réseau de structures plus performant, plus en phase avec les attentes des Ardennais. Après six ans de mise en œuvre, force est de constater que le Plan départemental de développement de la lecture publique porté par la Bibliothèque Départementale des Ardennes (BDA) a boosté le réseau : 26 bibliothèques ont été créées ou rénovées, et des nouveaux projets sont en cours de réalisation ou à l'étude.



Retrouvez ce reportage en vidéo sur notre Web TV (www.cg08.tv) et sur www.ardennestv.com

La lecture a voix au chapitre

Ce n'est pas une bibliothèque, c'est un piège. Où l'on peut, en même temps qu'on dévore les bouquins, manger du chocolat et s'abreuver de bon thé. La gourmandise, dans les lieux culturels, n'est pas un vilain défaut. « C'est ça qu'il y a d'intéressant dans une bibliothèque : la convivialité, les échanges. Les livres, ça se partage. C'est pour ça que j'ai voulu mettre en place un service de "colportage" à partir de la bibliothèque intercommunale de Tournes car on sait très bien que tous les gens des villages alentours ne peuvent pas se déplacer, explique Isabelle Adam, responsable de la structure tournésienne. Cliron et Haudrecy possèdent un point lecture, et Les Mazures une "vraie" bibliothèque. Pour les cinq autres communes de l'interco qui n'avaient rien, la seule solution c'était de prendre ma voiture, mes caisses de livres, et d'aller sur place leur offrir le service. Et ma foi, depuis que je me déplace à Belval, Damouzy, Sécheval et Neuville lès This (un samedi par mois par commune, de 10h à midi), les gens sont contents, donc moi aussi. »

Voilà comment ça se passe : à 9h, elle charge ses caisses à Tournes (8 caisses d'ouvrages qu'elle a sélectionnés, pour pouvoir répondre à tous les goûts), elle arrive, elle décharge, elle installe ses 300 documents, à midi elle remballage, elle revient à Tournes, elle décharge, et elle range aussi, vu que dans la foulée, de 15h à 18h, sa bibliothèque-buvette est ouverte !

« Mais ça me plaît ; moi qui suis accrochée au service public, quand je fais ma tournée, je sais pourquoi je suis là. Je rencontre des lecteurs qui ne viendraient pas à Tournes.

« Les livres,
ça se partage. »

C'est utile. A Belval, ça va même plus loin : à la fin de la séance, je me rends chez une dame qui ne peut pas se déplacer. C'est carrément du prêt à domicile ! »

A Sécheval, surtout, la tournée de la p'tite pomme Adam fonctionne du feu de Dieu. « Il faut dire que sur place, l'équipe municipale fait les choses au poil. Un adjoint amène le café, des gâteaux, des sodas pour les enfants, l'ambiance est extra chouette. J'ai 50 inscrits. Et sur les huit caisses que j'emmène, souvent une

entière est remplie de livres réservés. Si quelqu'un a besoin d'un livre, il me le dit, je le lui ramène le mois suivant. Les usagers peuvent aussi réserver directement leurs documents sur le **portail internet de la BDA***. Leurs réservations sont apportées par navette à Tournes et je les leur amène. »

A Damouzy, comme la mayonnaise ne prenait pas le samedi, Isabelle a revu sa copie. Elle y va le vendredi, juste à l'heure de la sortie de l'école : « La salle polyvalente est à côté, les enfants voient ma voiture. Ils me connaissent car j'interviens à l'école. Donc ils viennent. Les séances marchent mieux depuis qu'elles se déroulent ce jour-là de 16h30 jusqu'à 18h30. Je m'adapte », explique Isabelle.

L'exemple du fonctionnement de la bibliothèque de Tournes conforte en tout cas la position de la directrice de la BDA, Agnès Plainchamp. Selon elle, « l'intercommunalité est l'échelle la mieux adaptée pour réussir un véritable projet de lecture publique, en raison des moyens à mettre en œuvre qui peuvent être mutualisés. Les projets portés par les Communautés de communes sont aussi plus efficaces car fondés sur le concept de l'égalité territoriale dans les services rendus à la population. » C'est exactement le sens de la tournée d'Isabelle.

Contact :
Isabelle Adam : 03.24.29.33.02

* <http://bda.cg08.fr>

La bibliothèque bleue, à Haybes

Elle est gérée par Virginie, et sa collègue Christine, et propose un fonds de plus de 7.300 livres, dont 3.150 appartiennent à la BDA.

Virginie, comment se passe votre partenariat avec la BDA ?

La BDA nous a aidés dans l'acquisition de documents et l'aménagement de la bibliothèque. Elle nous prête des expos, nous propose des animations, aussi des formations tout au long de l'année.

Au fil de ce que nous demandent nos abonnés, nous faisons nos réservations sur le portail de la BDA. Certains réservent eux-mêmes, directement. Et toutes les trois semaines, la BDA nous apporte les livres réservés. La navette ne repart jamais à vide car elle emmène d'autres livres qu'attendent les usagers d'autres bibliothèques du département.

Vous avez réussi à faire de cette structure un lieu d'échanges et de lien social...

On essaie en effet de proposer un panel d'activités le plus large possible : on accueille les classes de Haybes, le centre social, l'IME, les écoles de Fumay, on organise tous les mois une animation contes, on est relais du Centre Départemental de Documentation Pédagogique qui nous dépose chaque mois des livres à destination des enseignants... Tout cela nous ramène du monde aussi, et donc des inscriptions.



Le Conseil général agit

Presque 154.000 € sont consacrés cette année au Plan départemental de développement de la lecture publique. L'ambition du Conseil général est de permettre à chaque Ardennais d'avoir accès au livre, à l'écoute musicale, à l'image... Pour cela, il soutient les communes et les communautés de communes pour favoriser la création et la réhabilitation de bibliothèques. La BDA accompagne ensuite ces collectivités dans leur projet, en mettant l'accent sur la qualité des services offerts par les équipements. Comme le souligne Agnès Plainchamp, « il faut créer des structures modernes, performantes. Cela suppose que les collectivités aient l'intime conviction que les bibliothèques sont une nécessité vitale pour les citoyens. Bien sûr, cela passe par des moyens, particulièrement dans l'embauche de professionnels qui sont mieux à même de gérer les structures avec les bénévoles, impérativement formés à la gestion de bibliothèque. »

Paroles d'usagers

Sylvie, 51 ans • Gué d'Hossus



« Il n'y a hélas pas de bibliothèque à Rocroi, donc je viens à Haybes, une fois toutes les trois semaines. J'arrive avec ma liste de bouquins que je souhaite qu'on me réserve. Et je repars avec 2, 5, parfois 6 livres que j'ai réservés la fois d'avant. Ça fonctionne super bien : entre mes deux passages, j'ai toujours quelques romans qui m'attendent. Le service est très satisfaisant. »

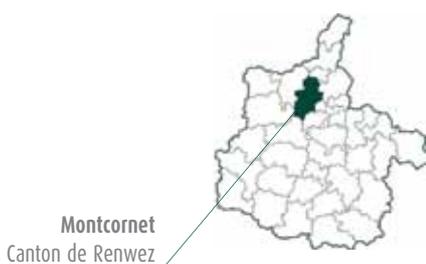
Marjorie, 26 ans, et sa fille Emma, 2 ans • Signy l'Abbaye



« J'habite à Signy depuis un an, j'arrive de l'Essone et je suis assez surprise de tout ce qui se fait pour les enfants et les parents dans cette structure. Emma vient avec sa nounou, et moi je l'amène dès que je peux, un peu pour la lecture mais surtout pour les activités et les jeux, notamment l'atelier contes le mercredi. Le lieu est à taille humaine, c'est toujours des petits groupes donc c'est très chaleureux. Et c'est très sympa, pour des tout-petits, de fréquenter ce genre de structure : ça les sociabilise. Quand Emma a fait son intégration à l'école, j'ai bien vu la différence entre les enfants qui allaient à la médiathèque avec leur nounou, et les autres. Ils sont déjà habitués à s'installer autour de la table pour faire un puzzle par exemple, à écouter. Ils sont préparés. »



A Montcornet, l'établissement Albatros 08 accueille depuis 2008 des personnes adultes handicapées mentales. Plus qu'un simple lieu de résidence, la structure vise à favoriser l'épanouissement de ses résidents via des activités d'expression manuelles, artistiques et intellectuelles. Un moyen pour assurer le bien-être de la personne et le maintien, voire l'acquisition de l'autonomie.



Albatros 08, le foyer du bien-être

L'association Albatros 08 a été créée en 2005 sous l'impulsion de l'institut Albatros situé à Petite-Chapelle en Belgique, afin de répondre à un appel à projets lancé par le Conseil général pour la création d'un centre d'activités occupationnelles dans le département. Depuis presque 40 ans, l'institution belge accueille des personnes présentant un handicap important les rendant inaptes à l'exercice d'une activité professionnelle, mais qui disposent d'un minimum d'autonomie pour accomplir les actes simples de la vie quotidienne.

La philosophie de l'établissement belge a forgé celle d'Albatros 08 : le respect, l'écoute, le bien-être, l'intégration et la dignité de la personne, « des valeurs fondamentales pour n'importe quel être humain », précise Annie Demissy, la directrice de l'établissement.

Le centre d'activités occupationnelles est conventionné avec le Conseil général pour 60 places, dont 30 places d'hébergement, plus deux places d'accueil temporaire et une d'accueil d'urgence. Le foyer de vie, ouvert toute l'année, compte 33 places, réparties sur trois résidences comprenant 11 chambres individuelles avec salle de

bains privée. Les pièces communes, la salle à manger et les salons, favorisent la vie collective, préservent l'intimité et permettent un accueil familial. « Tout a été pensé pour reproduire ce que la vie normale propose », résume Alain Dambroise, le directeur de la structure belge, vice-président d'Albatros 08.

Le résident au cœur du projet de vie

Le foyer de Montcornet est ouvert toute l'année, y compris durant les vacances. « Une autre différence, reprend Annie Demissy, est que nous proposons un accompagnement jusqu'en fin de vie. Ce dernier point est essentiel : les familles des résidents n'ont plus à se poser la



Saison culturelle des Vieilles-Forges 2012-2013



Novembre

GILLES DÉTROIT
MICHELLE TORR

Décembre

FAITES L'AMOUR AVEC
UN BELGE

Janvier

LE CLAN DES DIVORCÉES

Février

GAVROCHE

Mars

YVES DUTEIL

Avril

ELMER FOOD BEAT

Bienvenue aux VIEILLES-FORGES !

POLE'n Productions, l'union-l'Ardennais et le Conseil général des Ardennes sont heureux de vous accueillir au Centre de Congrès des Vieilles-Forges à l'occasion de 7 spectacles répartis au cours de la saison 2012-2013.

C'est là une nouvelle offre de loisirs et de culture qui vous est proposée dans les Ardennes, dans un cadre et des infrastructures qui méritent le déplacement.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir à la rencontre de ces artistes reconnus ou en devenir:

Jean-Luc Perret
POLE'n Productions

Benoît Huré
Conseil général

Daniel Hutier
L'union-l'Ardennais





Saison culturelle des Vieilles-Forges 2012-2013



2 novembre 2012
GILLES DÉTROIT



Le meilleur de moi-même

Dans son spectacle *Le meilleur de moi-même*, Gilles Détré entraîne les spectateurs dans sa réjouissante vision du quotidien. Avec un sens de l'observation qui n'appartient qu'à lui, il transforme les petites galères en grandes aventures. Avec une remarquable justesse, il réussit à faire rire aux éclats de ce qui, d'ordinaire, rend fou furieux... Vous n'avez pas fini d'en rire !



24 novembre 2012
MICHELLE TORR



Michelle Torr c'est près de 30 millions de disques en 40 ans de carrière.

Celle qui n'a jamais cessé de chanter l'amour dans ses tubes est l'une des ambassadrices de la chanson française les plus populaires.

Avec sa présence, son talent, ses interprétations a capella, avec ce rien de modulations rauques qui apporte une sensualité douce et prenante, elle conquiert tous les publics.



21 décembre 2012
FAITES L'AMOUR
AVEC UN BELGE



Sur fond de clichés et de décalages culturels, *Faites l'amour avec un Belge* retrace les péripéties d'un couple franco-belge. Elle aime le foot, la bière, et le sexe... Lui, il aime le tricot la tendresse et le shopping, mais ce n'est pas le pire... Prendre les clichés à contre-sens, s'amuser des stéréotypes, c'est le leitmotiv de cette pièce. Michaël Dufour met sa «belgitude» au service de l'autodérision. Situations cocasses et rires garantis.



19 janvier 2013
LE CLAN DES
DIVORCÉES

Stéphanie d'Humilly de Malanpny, bourgeoise de province, Mary Bybowl, une anglaise sexy et croqueuse d'hommes, et Brigitte, au physique particulier, toutes les trois fraîchement divorcées n'ont pas grand chose en commun. Pourtant, elles vont devoir partager le même appartement et une même quête : celle de l'âme sœur. Les dialogues sont incisifs et les situations rocambolesques. Cette pièce est devenue le plus grand succès théâtral de ces dix dernières années.



9 février 2013
GAVROCHE

Après son premier succès au festival des Francofolies en 2001, Gavroche revient avec un nouvel album baptisé *Des petits bouts de bonheur*. On y retrouve les frondes de Renaud, les peintures anarchistes de Ferré, la plume de Cantat. Des titres qui mélangent subtilement le rock et la chanson française. Gavroche, guitare sèche en bandoulière, chemine en musique, entre gammes et grammaire, entouré d'un batteur, d'un claviériste et d'un guitariste électrique.



29 mars 2013
YVES DUTEIL

Témoin d'un monde en perpétuelle évolution, poète tendre et parfois visionnaire, amoureux de l'amour, Yves Duteil, dont les chansons d'hier et d'aujourd'hui parlent au coeur et à l'âme de plusieurs générations, perpétue l'héritage - intact dans nos mémoires des grands anciens, tel Georges Brassens. Son titre phare *Prendre un enfant*, fut promu *meilleure chanson du XX^{ème} siècle* selon un sondage RTL/SACEM/CANAL +.



12 avril 2013
ELMER FOOD BEAT

Le plastique c'est fantastique, Daniela, Madame l'infirmière... des chansons aux textes humoristiques et caustiques qui ont fait le succès du groupe rock dans les années 90. Pour le plus grand bonheur de leurs fans, ils reviennent sur scène avec leur nouvelle compilation *Merci les filles*. Daniela, Brigitte, Jocelyne, la caissière de chez Leclerc... Elles sont toutes là pour émoustiller vos sens ! Alors merci Elmer.

PLAND'ACCÈS AUX VIEILLES-FORGES



PAR LA ROUTE

Depuis le sud et l'est du département prendre l'A34 jusqu'à Charleville-Mézières.

Depuis Charleville-Mézières prendre la RN43 en direction de Revin et Cambrai.

Au rond-point suivre la RD988 en direction de Renwez et Revin.

Continuer sur la RD40E en direction du Lac des Vieilles-Forges.

TRANSPORT GRATUIT

Une navette gratuite est mise en place depuis :

- > Charleville-Mézières
Parc des expositions – devant l'entrée
- > Jusqu'au Centre de Congrès des Vieilles-Forges.

Réservations : RDTA – 03 24 33 77 77
Dans la limite de 59 places disponibles
Les réservations sont nominatives.



HORAIRES ET TARIFS

2 novembre 2012
GILLES DÉTROIT
20h30 /// 17 euros€

24 novembre 2012
MICHELLE TORR
20h30 /// 45 euros€

21 décembre 2012
FAITES L'AMOUR AVEC UN BELGE
20h30 /// 20 euros€

19 janvier 2013
LE CLAN DES DIVORCÉES
20h30 /// 30 euros€

9 février 2013
GAVROCHE
20h30 /// 15 euros

29 mars 2013
YVES DUTEIL
20h30 /// 30 euros
Nouveau spectacle

12 avril 2013
ELMER FOOD BEAT
20h30 /// 22 euros

Tous les spectacles sont en placement libre et assis.

ABONNEMENT

Pour 115 euros, abonnez-vous à tous les spectacles !
uniquement sur commande auprès de :
POLE'n Productions
56 rue Chanzy 51100 Reims

Veillez adresser un règlement par chèque et une enveloppe timbrée pour l'envoi des places.

POINTS DE VENTE

*Cora Villers-Semeuse
Leclerc Scapest Sedan
Leclerc Scapest Vouziers
Carrefour Rethel
Carrefour Charleville-Mézières
Office de Tourisme de Sedan et Pays Sedanais*

www.ticketnet.fr
www.fnac.com
www.polenproductions.com

question du devenir de leur enfant, de leur frère... après 60 ans. Pour elles, c'est un réel soulagement. C'est aussi une alternative à l'hôpital psychiatrique. »

En tant que centre d'activités occupationnelles, Albatros 08 propose une douzaine d'ateliers destinés à valoriser le potentiel de chacun des résidents et à favoriser la vie en communauté. Peinture, poterie, horticulture, yoga, musique, théâtre, cuisine..., ils se déroulent en petits groupes de 6 à 8 et varient toutes les demi-journées. Le yoga par exemple, permet de travailler le langage du corps. « C'est essentiel, confirme Gisèle, la prof, car certains ne peuvent pas s'exprimer par les mots. Je leur apprend

à ressentir leur corps. La respiration est un volet important aussi, puisque c'est grâce à elle qu'on peut calmer les émotions, qui sont parfois plus fortes que pour nous. » Hélène vient de commencer cette activité. C'est grâce aux retours positifs d'autres résidents qu'elle a décidé de s'y inscrire. Aurore quant à elle, suit assidûment les cours depuis trois ans. Ultra motivée, c'est avec un grand sourire qu'elle reproduit les positions qu'elle a apprises. « Plus exactement, les positions que son corps a mémorisées », reprend Gisèle. Chaque résident est amené à formuler des souhaits d'ateliers. « Prioritairement, on prend en compte les demandes de la personne, qui peuvent être différentes de celles de la famille, poursuit la directrice. C'est vraiment le résident qui est au centre de son projet de vie. Notre objectif est de répondre à ses besoins tout en essayant de satisfaire ses attentes. Cer-

« L'important est de ne pas vivre enfermé. »

tains aimeraient découvrir la poterie ou arrêter de fumer, d'autres ont choisi d'apprendre à lire. Trois d'entre eux ont appris alors qu'ils ne savaient pas en arrivant ! »

Les ateliers servent à développer les relations entre résidents, mais c'est aussi un moyen d'ouverture : la plupart des éducateurs viennent de l'extérieur.

« Plus que des enseignants, ce sont avant tout des passionnés dans leur domaine que nous recherchons. » Inversement, ce sont parfois les résidents qui quittent le foyer pour assister à certaines activités, comme le judo ou le canoë. « L'important est de ne pas vivre enfermé, mais d'aller à la rencontre de l'extérieur ou de permettre à l'extérieur de rentrer. »

Un dimanche par mois est consacré aux visites des familles, qui sont invitées à passer la journée dans l'établissement. « Les parents peuvent venir quand ils veulent, sauf pendant les ateliers, précise la direc-

trice. Pour nos résidents, ce sont des repères qu'il ne faut pas briser. C'est pourquoi les dimanches en famille sont des moments privilégiés. Les parents sont tenus au courant de l'actualité, des projets, et parfois, ils redécouvrent leur proche et se rendent compte des progrès accomplis. »

Contact :
Albatros 08 : 03.24.55.54.30



Le Conseil général agit

L'accompagnement et la prise en charge des personnes handicapées est un axe important de la politique sociale du Conseil général. Ainsi en 2006, il a accordé à l'association Albatros 08 une subvention de 2,6 M€ au titre du Fonds d'Aide à l'Investissement Social pour la construction du centre d'activités occupationnelles. Le Conseil général paye à l'établissement un prix de journée par résident. L'année dernière, la collectivité a ainsi versé 2,9 M€ à Albatros 08 pour les frais d'hébergement et de fonctionnement. Enfin, le Conseil général accompagne l'association dans son projet de construction d'un nouveau bâtiment comprenant une salle de sport et des ateliers ; il vient de lui accorder une garantie d'emprunt d'un montant de 500.000 €.



Afin de résorber les situations de mal-logement dans le département, le Conseil général et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) entreprennent un ambitieux programme d'amélioration du logement en partenariat avec la CAF et la MSA. Lancé depuis le mois d'avril et prévu pour cinq années, il vise à enrayer les situations d'habitat indigne, dégradé ou fortement énergivore. Le dispositif a également pour objectif d'aider les propriétaires occupants ayant des revenus modestes à rénover leur logement pour atteindre un meilleur confort thermique.

Habiter mieux en Ardennes

Le constat est simple : plus de 10.000 logements sont considérés comme potentiellement indignes dans le département, qu'ils soient loués ou habités par leur propriétaire. Dès lors, ils sont susceptibles de présenter un état de dégradation nuisible à la santé ou à la sécurité de leurs occupants. De plus, un logement en déperdition énergétique entraîne des factures élevées.

« Habiter mieux en Ardennes » est un programme de soutien technique et financier visant à résorber ces situations. Il s'adresse aux propriétaires occupants sous conditions de ressources, ainsi qu'aux propriétaires bailleurs sur les territoires qui ne sont pas déjà engagés dans des actions d'amélioration de l'habitat (Cœur d'Ardenne et le Pays Rethélois).

Pour sa mise en œuvre, le Conseil général a recruté un groupement d'experts chargé de repérer les bénéficiaires potentiels et de

les accompagner dans leurs démarches. Il se compose d'URBAM Conseil, de l'Agence locale de l'énergie (ALE 08) et d'ENERCOOP Ardennes-Champagne. URBAM Conseil est spécialisé dans la lutte contre l'habitat insalubre ou indécemment, l'ALE est une association spécialisée dans la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables, tandis qu'ENERCOOP Ardennes-Champagne est un bureau d'études traitant des problématiques liées à la thermique du bâtiment et fournissant des conseils pour améliorer le logement du point de vue énergétique.



Si le programme concerne les propriétaires, qu'ils soient occupants ou bailleurs, les locataires peuvent aussi se signaler. D'après le critère défini par l'Agence nationale de l'habitat (Anah), les travaux éligibles doivent permettre un gain énergétique d'au moins 25%.

Pour évaluer leur importance, un technicien réalise chez l'occupant un diagnostic complet qui met en évidence avec le propriétaire les problèmes liés à son logement : toiture vétuste, isolation des murs ou des combles, chaudière obsolète, système électrique hasardeux, problèmes d'humidité, chambre sans fenêtre... Leur dialogue doit aussi permettre de faire le point sur son projet de réhabilitation en tenant compte de ses capacités financières.

Conseiller et accompagner le plus grand nombre

A la suite du diagnostic, le rapport qui est remis au propriétaire indique les économies d'énergie escomptées, l'ensemble des aides auxquelles il peut prétendre, ainsi qu'une estimation de son temps de retour sur investissement. Au-delà de son implication technique, le groupement joue aussi un rôle de conseil, que ce soit au niveau des aides possibles (crédits d'impôts, prêts à taux zéro...), ou pour accompagner les propriétaires en les aidant dans l'analyse des différents devis demandés.

« Toute la difficulté pour nous, explique Benoît Caby de l'ALE, va être d'identifier les cas potentiellement éligibles, car souvent, des personnes sont déjà en situation de précarité énergétique, l'ignorent et sous-estiment les conséquences à moyen terme. » Justement, pour toucher le plus



grand nombre, le groupement travaille en concertation avec les collectivités, les services sociaux, certains services de l'Etat et les associations locales. Ce partenariat est essentiel dans la mesure où il doit permettre de déceler plus rapidement les personnes éligibles au programme. De plus, chacune de ces structures jouera le rôle de relais d'information.

« Même si une personne qui appelle n'est pas éligible au programme, elle trouvera forcément une aide, au moins sous forme de conseil, relativise Benoît Caby. Notre cœur de métier, c'est l'information gratuite pour tous. On essaiera donc de l'orienter vers les autres aides auxquelles elle pourrait prétendre. »

« Souvent, les personnes en situation de précarité énergétique l'ignorent. »

Depuis la rentrée, l'ALE organise des réunions de présentation du programme dans les mairies chef-lieu de canton. Elles

complètent les permanences mises en place à Attigny et à Charleville-Mézières.

Contact : 03.24.30.90.77 ou www.habitermieux08.org

Lieux des permanences :

- A Attigny : 23A rue André Dhôtel (du lundi au vendredi de 14h à 18h)
- A Charleville-Mézières : 17 rue Irénée Carré (du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h)

A combien peut s'élever l'aide* pour un propriétaire occupant ?

Pour un montant de travaux de 10.000 € HT	Aides de l'Anah	Primes de l'Anah et du Conseil général	Total des aides Habiter mieux en Ardennes
Revenus modestes	2.000 €	2.600 €	4.600 €
Revenus très modestes	3.500 €	2.600 €	6.100 €

*Aides auxquelles peuvent s'ajouter d'autres sources de financement (crédits d'impôts, caisses de retraite, éco-prêts à taux zéro...)

Le programme en 7 étapes

1. Prise de contact : le propriétaire occupant, le propriétaire bailleur ou le locataire, contacte le groupement pour exposer la situation de son logement et expliquer son projet de réhabilitation.

2. Courrier de confirmation : le groupement enregistre sa demande et monte un dossier. Des documents complémentaires lui sont alors demandés.

3. Visite du technicien : un technicien se rend dans le logement pour établir un diagnostic (précarité énergétique et/ou insalubrité).

4. Un rapport complet avec les préconisations du groupement est envoyé au propriétaire du logement, qui décide de poursuivre ou non la procédure.

5. Traitement du dossier par l'Anah : le propriétaire est informé de l'ensemble des aides auxquelles il peut prétendre.

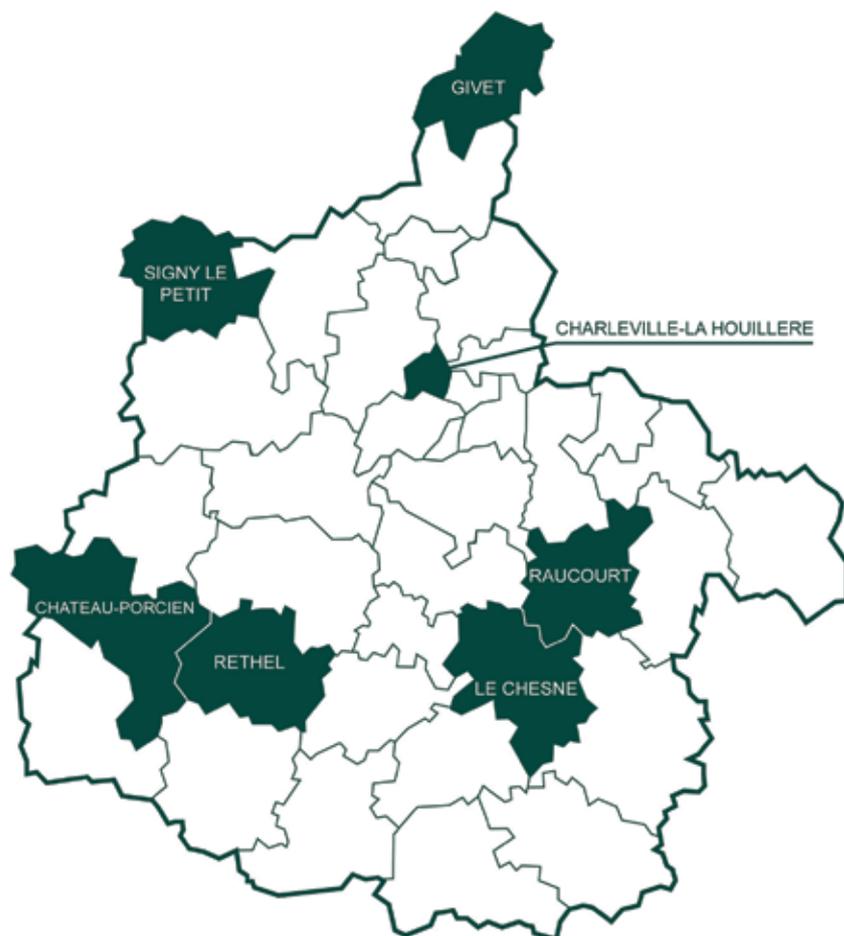
6. Lancement des travaux : le groupement peut, si besoin, assister le propriétaire dans sa prise de décision.

7. A la fin des travaux, le propriétaire fournit au groupement l'ensemble des factures afin de percevoir les aides financières.

Le Conseil général agit

Porteur du projet, le Conseil général va engager avec ses partenaires durant les cinq années du programme 1,5 M€. Pour chaque dossier éligible, en plus des subventions aux travaux, l'Anah apporte une aide forfaitaire de 1.600 €, auxquels le Département ajoute un coup de pouce au titre de l'Aide de solidarité écologique d'un montant forfaitaire de 500 €. Or pour chaque euro supplémentaire financé par une collectivité, l'Anah ajoute elle-même un euro. Ainsi, le montant total des aides peut atteindre 2.600 €.

Vous présenter des réalisations et des informations de proximité qui vous concernent directement, tel est le but de cette rubrique. Voirie, économie locale, vie associative, patrimoine... ces quatre pages illustrent le rôle central et diversifié du Conseil général dans votre quotidien.



CANTON DE RETHEL

17 communes :

Acy-Romance, Amagne, Ambly-Fleury, Arnicourt, Barby, Bertencourt, Biermes, Coucy, Doux, Mont-Laurent, Nanteuil sur Aisne, Novy-Chevrières, Rethel, Saulz lès Rethel, Seuil, Sorbon, Thugny-Trugny

Joseph AFRIBO
(Vice-Président du Conseil général ;
Maire d'Acy-Romance)
10 rue des Trois Châteaux
08300 ACY-ROMANCE



Travaux au Parc d'Activités Départemental de Rethel

Après avoir effectué des fouilles archéologiques en début d'année, les travaux d'aménagement du Parc d'Activités Départemental de Rethel ont démarré à la fin du mois d'août. Programmée pour cinq mois, la première tranche a pour but de viabiliser 15 ha, en créant une voirie interne et en mettant en place les réseaux électriques, d'eau et de gaz. Pour le Conseil général, cette première partie des travaux représente un investissement de 956.800 €. Une deuxième tranche se poursuivra en 2013 et 2014, avec notamment l'aménagement du giratoire à l'entrée du lycée agricole et la mise à plat des plateformes pour permettre l'installation des entreprises.



Vivescia installée à Amagne

L'ancienne Coopérative Champagne Céréales, rebaptisée Vivescia, a souhaité développer son activité sur la commune d'Amagne. Pour ce faire, elle a sollicité le Conseil général pour procéder à un échange de terrains entre Attigny et Amagne. De plus, pour faciliter son installation, le Conseil général a pris en charge l'aménagement de la voie d'accès aux parcelles (pour un montant de 50.000 €) et le déplacement d'un poteau et de câbles de réseaux électriques et téléphoniques, pour un montant de 4.900 €.

Les Diabes rethélois entrent en glisse !

Sept fois champion de France Elite, vainqueur à sept reprises de la Coupe de France et quadruple champion européen : le Roller Hockey Rethel Ardennes est tout simplement le club le plus titré de ce sport en France et en Europe ! Depuis plusieurs années, le Conseil général l'accompagne au titre des clubs de renom national qui valorisent l'image du département. Ainsi, pour la saison 2012/2013, le club bénéficie d'une subvention de 93.000 €.

Rancennes - Fromelennes : étape 2 bouclée !

Après une première tranche de travaux l'an dernier sur la RD65 entre la sortie de Rancennes et le premier accès vers Charnois, une deuxième s'est déroulée cet été dans le prolongement : 450 m de route communale ont ainsi été refaits en direction du quartier de Flohimont. Avec la troisième tranche qui sera effectuée l'an prochain, 2,350 km de chaussée en tout auront été remis à neuf.
Coût global de cette opération : 1,63 M€, financés à 75% par le Conseil général.

Vaste programme contre les inondations à Givet

Le Département accompagne le vaste programme de lutte contre les inondations de la Meuse engagé à Givet dès 2011. Les habitants assistent actuellement aux travaux de déplacement de la route départementale vers la Meuse. L'opération, destinée à requalifier les quais, est soutenue par le Conseil général, qui, sur les 5 M€ de coût global du chantier, finance à hauteur d'environ 20%. Au total, en matière de lutte contre les inondations à Givet, l'aide du Département s'élève à 4,2 M€.

3 étoiles qui feront briller Aubrives

C'est pour bientôt : les travaux entamés en avril 2011 à l'hôtel « l'Améririère » en sont au stade des finitions, ce qui laisse envisager une réouverture de l'établissement en décembre ou janvier. Le restaurant a déjà rouvert, le 4 septembre. Les 10 chambres et l'accueil ont subi des travaux de restructuration qui devraient permettre au nouvel hôtel d'obtenir son classement 3 étoiles. Le Conseil général a accordé, pour cette opération de rénovation, une subvention de 56.000 €.



CANTON DE GIVET

12 communes :

Aubrives, Charnois, Chooz, Foischés, Fromelennes, Givet, Ham sur Meuse, Hierges, Landrichamps, Rancennes, Vireux-Molhain, Vireux-Wallerand

Claude WALLENDORFF

(Vice-Président du Conseil général ; Maire de Givet)
9 rue Carpiaux
08600 GIVET



CANTON DE RAUCOURT

12 communes :

Angécourt, Artaise le Vivier, La Besace, Bulson, Chémery sur Bar, Haraucourt, Maisonnelle et Villers, Le Mont-Dieu, La Neuville à Maire, Raucourt et Flaba, Rémyilly-Aillicourt, Stonne

Véronique DURU

(Déléguée de la Communauté de communes des Trois Cantons ; Maire de Raucourt et Flaba)
44 rue du Gué-Nolet
08450 RAUCOURT ET FLABA



Bulson : réfections à la pelle

La place du village a bénéficié d'un lifting complet au printemps 2011 grâce à l'aide du Conseil général. Outre la pose de caniveaux en pierre, un nouvel arrêt de bus a été créé et celui existant a été rénové, ce qui offre des possibilités de stationnement. Coût de l'opération : 47.000 €. Dans le même temps, des petites rues autour de la place ont été refaites en gravillons.

La subvention accordée par le Département permet à la commune d'envisager la réalisation d'autres projets, notamment la réfection de la rue du cimetière qui devrait être entreprise avant la fin de l'année.



Des travaux plein La Besace

La commune s'emploie depuis 10 ans à remettre en état tous les trottoirs et chaussées du village, et en profite à chaque fois pour réaliser les travaux d'assainissement nécessaires. Et le Département la suit sur chaque nouvelle tranche de travaux ! Encore cet été, la voirie a été refaite à la fois dans le haut du village (accès à deux habitations) et dans le bas (200 m de chemin entièrement rénovés). L'opération a coûté 60.000 €, subventionnée par le Conseil général qui aide ainsi La Besace à améliorer le confort de vie quotidien de ses habitants. Prochaine étape : le traitement des eaux usées dans le village.

Extension de la zone d'activités de Château-Porcien

Une plateforme de 11.000 m² vient d'être aménagée sur la zone d'activités de Château-Porcien. Cette création résulte de la volonté commune du Conseil général et de la Communauté de communes des Plaines du Porcien d'offrir des installations de qualité pour les futurs investisseurs économiques. Maître d'ouvrage, le Conseil général a supervisé l'aménagement de la zone avant de la revendre à la Communauté de communes, qui est en charge de trouver un acquéreur. C'est l'entreprise Ecopac, spécialisée dans le recyclage de déchets industriels et ménagers, qui devrait investir les lieux avant la fin de l'année. Le coût global de cette opération s'élève à 239.000 €, financés à part égale par les deux collectivités.



CANTON DE CHÂTEAU-PORCIEN

16 communes :

Avançon, Banogne-Recouvrance, Château-Porcien, Condé lès Herpy, Ecly, Hannogne Saint-Rémy, Hauteville, Herpy l'Arlésienne, Inaumont, Saint-Fergeux, Saint-Loup Champagne, Saint-Quentin le Petit, Seraincourt, Sévigny-Waleppe, Son, Taizy

Thierry DION

(Vice-Président du Conseil général ; Président du Comité Départemental du Tourisme)
68 rue de Sommevue
08360 CHATEAU-PORCIEN



Hauteville : les pèlerins dormiront au lavoir

Une partie du lavoir est en cours de réaménagement afin de proposer un lieu d'accueil ponctuel, notamment pour les pèlerins qui se rendent à Saint-Jacques de Compostelle. En plus d'un coin douche, toilettes et lavabo, ils disposeront d'un emplacement pour passer la nuit. En cours, les travaux devraient se terminer en début d'année prochaine.

Pour la restauration du lavoir, la Communauté de communes des Plaines du Porcien a bénéficié d'une aide du Conseil général de 7.500 €.

A proximité, le revêtement de la rue de la Fontaine a été entièrement refait afin d'améliorer la sécurité de tous les usagers. Le Conseil général a soutenu la commune via une aide de 2.500 €.

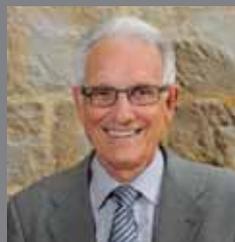
CANTON DU CHESNE

17 communes :

Les Alleux, Authé, Autruche, Belleville et Chatillon sur Bar, Boul't aux Bois, Briouilles sur Bar, Le Chesne, Germont, Les Grandes Armoises, Louvergny, Montgon, Noirval, Les Petites Armoises, Sauvville, Sy, Tannay, Verrières

Jacques MORLACCHI

3 rue de Picardie
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES



La base de loisirs du lac de Bairon a fait le plein

L'été au lac de Bairon a été un franc succès, avec près de 25.000 personnes venues profiter de la plage, de la baignade et des activités sportives. Il faut dire que pour préparer au mieux la saison, le Conseil général avait lancé une grande opération de réaménagement : 100.000 € ont été investis pour rénover les sanitaires, en créant par la même occasion un espace handicapé comprenant toilettes et douche, pour offrir encore plus de jeux, notamment pour les enfants de 3 à 6 ans, et pour décompacter et nettoyer le sable de la plage.

Vers une meilleure qualité de l'eau dans le canton

Depuis le début d'année, une station de traitement de l'eau potable aux Petites Armoises permet de filtrer l'eau pour retenir les atrazines, des dérivés des produits de traitement des maïs. Par la suite, le polluant est recyclé. Le Conseil général a soutenu la commune dans la construction de la station avec une subvention de 6.500 €, soit 20% du coût des travaux.

Au Chesne (notre photo), c'est la station d'épuration qui a été réhabilitée pour en améliorer les performances : le changement du système d'épuration permet aux eaux usées d'être transformées en un volume trois fois moindre. Ces boues sont ensuite recyclées sur des terres agricoles. Cette réhabilitation est la touche finale d'un grand programme pluriannuel lancé en 2007 par la commune, en partenariat avec le Conseil général notamment. Les autres phases ont permis d'étendre le réseau d'assainissement et de rénover le réseau existant, en passant d'un système de type gravitaire à un système de pompes. Le Conseil général a apporté son aide lors de chacune des opérations : il a pris en charge 30% du coût total des travaux, soit une participation de 345.000 €.



Du pain béni pour les habitants d'Auvillers

Depuis la mi-juillet et après plusieurs années d'absence, les habitants de la commune ont retrouvé le plaisir de ce commerce de proximité essentiel. C'est un couple originaire du canton, un temps parti dans la Marne, qui a choisi de revenir dans les Ardennes pour ouvrir ce nouvel établissement. Le commerce a permis la création de trois emplois.

Le Conseil général a soutenu la Communauté de communes de la Région de Signy le Petit dans l'acquisition et la réhabilitation du local pour un montant total de 75.000 € (18.400 € sous forme d'avance remboursable et 56.600 € sous forme de subvention), tandis que le boulanger a reçu, sous forme d'avance remboursable, une aide de 30.000 €.

Redynamisation du centre-ville de Signy le Petit

La Communauté de communes de la Région de Signy le Petit a acquis l'ancienne quincaillerie du centre du village, qu'elle réhabilite depuis le début d'année. Une première tranche de travaux a permis d'agrandir la supérette locale afin de proposer à ses clients une gamme de produits plus variée. La surface de vente est ainsi passée de 200 à 293 m², offrant un commerce plus agréable et complètement rénové. La deuxième tranche fournira à La Poste un nouveau local, accessible aux personnes à mobilité réduite, ainsi que deux logements en duplex, un F4 et un F6.

L'inauguration de cet ensemble immobilier a eu lieu en présence de Benoît Huré, Président du Conseil général. En effet, le Département s'est associé à ce projet en le subventionnant à hauteur de 201.000 €, soit 25% du coût total.



CANTON DE SIGNY LE PETIT

9 communes :

Auge, Auvillers les Forges, Brognon, Eteignières, Fligny, La Neuville aux Joutes, Neuville lez Beaulieu, Signy le Petit, Tarzy

Benoît HURÉ

(Sénateur des Ardennes ;
Président du Conseil général ;
Conseiller municipal de
Neuville lez Beaulieu)
Hôtel du Département
08011 CHARLEVILLE-MEZIERES



CANTON DE CHARLEVILLE-LA HOUILLÈRE

3 communes :
Charleville-Mézières,
Damouzy, Houldizy

Boris RAVIGNON
(Vice-Président du
Conseil général ;
Conseiller communautaire
à la Communauté
d'agglomération Cœur
d'Ardenne ; Conseiller
municipal de Charleville-
Mézières)
85 route de Monthermé
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES



L'offre crée la demande

Si vous êtes passé par la place Ducale de Charleville-Mézières cet été, vous avez forcément croisé Georges et sa calèche... Grâce à l'aide du Conseil général, cet habitant de Damouzy a pu lancer une activité de promenade en calèche le long de la Voie verte au départ de Charleville. La subvention de 1.500 € dont il a bénéficié lui a permis de faire l'acquisition d'un harnais et d'une calèche accessible aux personnes à mobilité réduite. Une preuve de plus que le Département soutient les projets visant à améliorer et à développer l'offre touristique sur le territoire ardennais.

L'US tire le gros lot !

Un autre Damouzien a fait parler de lui cet été, pour la plus grande fierté de son club et des Ardennes : Pascal Christoffel est en effet rentré des championnats du monde d'arbalète field en Croatie auréolé du titre de champion du monde ! Le Conseil général se félicite d'autant plus de cette brillante réussite sportive qu'il soutient depuis des années l'US Tir de Charleville-Mézières, le club de Pascal. Au mois d'août, une subvention de 722 € a été votée en faveur de cette société de tir, au titre du fonctionnement. Et déjà l'an dernier, une aide de 9.000 € lui avait été attribuée au titre du renom national.

L'aide aux marmots des Marmousets

Depuis des années, le Département verse une aide spécifique à l'Association des usagers des Marmousets, la halte-garderie de la Houillère. L'établissement accueille des petits de 3 mois à 3 ans issus à 70% du quartier. Il bénéficie d'un accompagnement par la Politique Sociale Enfance Parentalité du Conseil général. Une subvention de fonctionnement de 25.000 € a ainsi été accordée à l'association, afin de l'aider à remplir ses missions auprès des enfants mais aussi des parents.



Libre expression des élus

Conformément à la loi du 13 février 2002 relative à la Démocratie de Proximité, le magazine du Département *Les Ardennes en marche* met à la disposition des groupes d'élus représentés au sein du Conseil général cette page de libre expression.

Groupe de la Majorité départementale

Le gel des dotations de l'Etat aux collectivités locales, une mauvaise nouvelle pour les Ardennes...

Le Gouvernement vient de l'annoncer : **l'Etat n'augmentera pas les dotations versées aux collectivités locales l'an prochain.** Cela signifie clairement que les Communes, les Intercommunalités, les Départements et les Régions ne verront pas les aides de l'Etat progresser en 2013. Avec une inflation de 2%, elles perdront donc une partie de leurs capacités d'interventions. **Tout cela bien entendu, au détriment des populations concernées.**

Une triste nouvelle pour les collectivités qui, à elles seules, sont à l'origine de 75% de l'investissement public en France.

La crise est profonde, elle ne date pas de quelques semaines, mais la seule réponse apportée par le Gouvernement aux collectivités est de ne pas les aider à hauteur de l'augmentation du coût de la vie. Nous connaissons depuis 2008 une crise sans précédent et pourtant, depuis cette date, les dotations en faveur des collectivités les plus fragiles ont progressé, certes modestement, mais elles ont augmenté malgré tout. Dorénavant, ce ne sera plus le cas !

Entre 2008 et 2012, l'Etat a été solidaire des Ardennes et a versé des sommes qui n'étaient pas prévues, à savoir : **60 millions d'euros** en plus de ce qui était attendu pour la réalisation de l'A304, **10 millions d'euros** pour le barreau de raccordement RN43 - A304, une aide exceptionnelle de **7,4 millions d'euros** pour prendre en compte les difficultés du Département dans le domaine social, **8 millions d'euros** pour la création de zones d'activité économique et **10,6 millions d'euros** dans le cadre de la répartition du produit des droits de mutation.

Pour résumer, l'Etat va faire des économies sur le dos du Conseil général des Ardennes, qui s'emploie déjà de longue date à répondre aux difficultés particulières de notre département.

Ce qui signifie qu'à cause de cette décision injuste, le Conseil général, premier partenaire de beaucoup d'Ardennais dans leur vie quotidienne, va devoir réduire ses dépenses d'interventions. Les arbitrages ne seront pas faciles mais **le Gouvernement nous contraindra à faire des choix qui pénaliseront certains d'entre nous. Cela n'est pas admissible.**

Notre Majorité au Conseil général ne manquera pas de rappeler au Gouvernement qu'il a des responsabilités à assumer : les transferts de compétences aux collectivités locales doivent être accompagnés des transferts de moyens financiers à la hauteur des nécessités de notre territoire.

PIERRE CORDIER

Vice-Président du Conseil général
Conseiller général du canton de Nouzonville

Groupe PS - divers gauche

Pour une gestion sérieuse et solidaire de notre Département

Demain ira toujours mieux qu'hier, certains y travaillent, d'autres pas. L'année 2012 est une année charnière, l'année 2014 permettra un premier bilan.

La casse économique occasionnée par les financiers avant 2008, nous en payons encore la facture.

Pour sortir de ce marasme, la BCE (banque centrale européenne) propose de racheter en illimité les obligations aux états qui le demanderont, tout en laissant toujours grande ouverte la porte des liquidités aux banques.

Une nouvelle fois, la finance va s'enrichir rapidement, mais avon-nous réalisé les garde-fous nécessaires et indispensables face aux dérives des financiers internationaux ?

NON !

Seule une Europe de la croissance, démocratique et solidaire nous permettra de passer ce cap.

Dans ce contexte qui menace l'équilibre budgétaire y compris du Conseil général des Ardennes, le Groupe Socialiste et divers gauche sera vigilant et défendra un budget 2013 juste.

Lors des prochaines orientations budgétaires, le Groupe Socialiste et divers gauche étudiera point par point tous les éléments permettant dans la justice d'offrir de nouvelles perspectives de développement à notre département.

Ainsi, de nouvelles orientations pour le Centre départemental d'analyses seront proposées ; le budget des voiries communales sera construit dans une clarté exemplaire afin de pouvoir exprimer auprès des maires toutes les réponses nécessaires ; la politique sportive sera réétudiée et rééquilibrée avec le souci d'accompagner efficacement le milieu amateur ; enfin, après plusieurs années d'initiatives diverses et variées en matière de communication, le bilan des actions menées et des retours obtenus doit nous conduire vers une nouvelle étape maîtrisée et collaborative avec l'ensemble des acteurs économiques et touristiques de promotion de notre territoire.

L'aide à la création d'emploi doit persister, voire s'amplifier, l'aménagement de nouvelles zones d'activités doit être suspendu pour permettre la consolidation de l'existant.

La gestion sérieuse et solidaire de notre Département doit nous donner les moyens du rebond économique et l'énergie nécessaire à la construction d'un avenir meilleur.

Les citoyens font les frais des dérives financières par le chômage, le gel des salaires, la dégradation des services publics (...), il est de notre devoir d'élus de stopper ce déclin et d'imaginer un avenir porteur d'espoir.

Pour le Groupe Socialiste et divers gauche

BRUNO FRANÇOIS

Conseiller général du canton de Mézières-Est



Et si c'était celui-là, le plus beau des métiers ? D'aider ceux qui ne peuvent plus accomplir les gestes du quotidien et leur permettre ainsi de rester dans leur maison. Gisèle Marlot fait ce métier. Elle est auxiliaire de vie sociale. Le 5 septembre dernier, *Les Ardennes en marche* ont suivi sa tournée au service de ses aidés.

Gisèle, auxiliaire de vie

7 septembre 2009. Ça fait trois ans que Gisèle est auxiliaire de vie à l'ADMR de Rumigny (association de service à domicile en milieu rural). Après 23 ans et demi passés dans l'industrie de la robe de mariée, en 2005 un événement de famille a tout remis en question. « J'ai arrêté de travailler. Puis quand j'ai cherché à nouveau un emploi, à 56 ans, ça m'a paru évident : je voulais aider les gens. Je me suis donc orientée

vers l'aide à la personne, à domicile, précise Gisèle. J'ai fait des stages en maison de retraite, c'est vraiment différent : les gens ne sont pas les mêmes que lorsqu'ils sont chez eux, dans leur environnement. » Toute la semaine, parfois jusqu'au dimanche, elle parcourt la campagne autour de Rumigny, dans sa blouse verte rayée. Ses horaires sont élastiques, le travail est difficile, « mais si c'était à refaire, je referais », croit Gisèle.



Le Conseil général agit

L'ADMR est un service autorisé par le Président du Conseil général, donc tarifé par ses services. Les sommes payées à l'ADMR au titre de 2011 s'élevaient à 7.461.660 € pour la réalisation de 454.549 heures d'intervention auprès des bénéficiaires APA (allocation personnalisée d'autonomie) et PCH (prestation compensation handicap). Le total des dépenses APA à domicile et PCH en 2011 était de 26.443.942 €. Le financement de l'ADMR représente donc 28,22% des dépenses engagées par le Département sur une année.

Déroulé de la journée :

8h30, Marlemont : Marie-Louise semble bien réveillée, elle attendait que Gisèle vienne la lever. La dame fête ce mois-ci ses 88 ans. Gisèle l'assoit sur le rebord du lit et lui met ses chaussons. Elle approche le déambulateur pour que Marie-Louise, encore mobile, puisse aller aux toilettes puis dans la cuisine. C'est ici qu'elle la lave et l'habille. « Ça va, vous n'avez pas froid ?, demande Gisèle. Ça se termine. Donnez-moi votre pied. »

La pendule sonne 9h. « Voyez, ça, c'est typiquement la situation : je vais pointer une demi-heure mais je vais faire du plus, parce qu'il n'est pas question que je me sauve alors qu'elle est à moitié habillée et qu'elle n'a pas mangé. Là on donne de soi. » Marie-Louise est fin prête. Gisèle ouvre les volets et allume la télé. Frigo, beurre, biscottes (toujours 4 !), le bol d'eau et la boîte de Ricoré. En attendant que l'eau chauffe, Gisèle coiffe Marie-Louise. Ce matin, elle est partie de chez elle à 7h15 pour être à 7h45 à Aouste. Un petit déjeuner au lit à donner. « Ça fait trois ans que je la connais, Marie-Louise, je l'ai toujours vu manger ses 4 biscottes avec son Ricoré très sucré. Et le soir, pareil : une soupe, deux Vache qui rit, un yaourt. Et elle se porte comme un charme. Jamais malade. Elle a la chance d'avoir une bonne cuisinière à bois qui chauffe bien. »



9h10, il est grand temps d'y aller. « Attendez, je vais quand même vérifier qu'il lui reste assez d'eau dans sa bouteille. C'est bon. L'aide ménagère vient ce midi de toute façon. » Une bise à Marie-Louise, qu'on laisse à ses biscottes en compagnie de William (Leymergie!). Dans la chambre, le lit a été refait. Super Gisèle est passée...



9h15, La Guinguette : Pastis et Cannelle sont lâchés dans la cour, « mais on connaît les chiens », glisse Gisèle. « Ça va Gilles, depuis qu'on ne s'est vu ? » Ça a l'air. Gilles se réveille de bonne heure, donc le soir, on lui prépare sa cafetière pour le lendemain. « Il a juste à appuyer sur le bouton, précise Gisèle, tout en faisant la vaisselle. Il vit seul, ses parents ne sont plus là, il a besoin de quelqu'un pour lui faire à manger et pour l'aider à se raser. » Elle passe maintenant le balai. La demi-heure a filé. Elle sort sa pointeuse. A chaque visite, elle pointe. Et elle remplit aussi le cahier de liaison présent dans chaque maison. Le cahier sert surtout de lien entre les auxiliaires, qui l'utilisent pour se laisser des "consignes" et autres informations, étant donné qu'elles sont plusieurs à intervenir chez la même personne.

9h45, Liart : du bonheur, cette odeur de sauce bolognaise en entrant chez Guilaine. D'habitude, ce sont les aides qui font à manger mais là, c'est Josette, sa maman,

qui habite tout près, qui est venue l'aider à préparer le repas. Depuis le gros pépin de santé qu'elle a eu il y a quatre ans, Guilaine n'a plus la capacité physique de gérer les tâches ménagères. « Alors ma Guigui, qu'est-ce que je fais aujourd'hui ? », demande Gisèle. « Café, d'abord ! Avec un gâteau. Ah si ! », ordonne-t-elle, trop contente de partager et d'offrir 5 minutes de répit à Gisèle. « C'est ça aussi notre boulot : faire du relationnel, réussir à établir un contact quand les gens ne sont pas sympas, car ça arrive... Si vous n'aimez pas les gens, il ne faut surtout pas faire ce boulot-là », affirme-t-elle en se levant. Poussières, repassage, poussières encore, boîte aux lettres..., « y'a pas de tâche qui me rebute. Le tout, c'est de se dire que ce qu'on fait, c'est utile. Eh, il est 11h15 ! », s'affole d'un coup Gisèle.

Redémarrage en trombe. La prochaine sur la liste a 86 ans. « On n'a pas les mêmes liens avec tous nos aidés, forcément. Chez Guilaine, on rigole. C'est peut-être son âge aussi, qui fait que. Elle a 50 ans. La preuve, tiens, qu'on n'intervient pas uniquement chez les personnes âgées. A un moment, j'allais chez une jeune dame enceinte de son troisième qui devait faire le moins de choses possible. »

11h30, La Vallée d'Aouste : « Toc, toc ! Où est-ce que vous êtes ? Aux toilettes ? Mais pourquoi vous n'allumez pas ? La lumière ne marche plus. Ah, c'est une





bonne raison... » Gisèle fronce les sourcils. D'habitude, quand elle arrive, la grand-mère est dans son fauteuil. « Des gens croient que notre boulot est répétitif. Mais le contact, l'arrivée chez la personne sont à chaque fois différents. Là par exemple, je ne serai tranquille que quand je l'aurai vue, parce que sa voix ne sonne pas comme d'habitude. » Ghislaine arrive, justement. Le dos courbé et la canne à la main. « Vous avez mal quelque part ?, lui demande directement l'auxiliaire. Non ? Tant mieux ! Dites, il ne fait pas chaud chez vous ! Il est où votre radiateur d'appoint, que je le branche ? » Radiateur branché. Le frigo, maintenant. « Qu'est-ce que vous mangez à midi ? » « J'en sais rien. Il y a quelque chose de bon dans mon frigo ? », demande à son tour Ghislaine. Du jambon blanc. Gisèle est contrariée, elle aurait préféré que Ghislaine se réchauffe avec du chaud. « Je n'ai qu'une heure mais je vais lui faire une soupe. Elle l'aura pour ce soir. » Patates, carottes, poireau et tomate. La cocotte-minute ronfle déjà sur le gaz. « Pendant que ça cuit, je vais lui faire sa toilette. » Midi, toilette finie. L'air dans la cuisine s'est un peu réchauffé et ça sent bon la soupe. Ghislaine semble revigorée. « Allez vous asseoir dans votre fauteuil, je vais vous faire un œuf dur avec une tomate et une tranche de jambon. Tenez, votre gilet..., l'aide Gisèle. Et mettez le plaid sur vos jambes. Là ! Vous n'aurez pas froid. » « Je suis contente de mes aides, on peut tout leur demander. C'est pas que je suis

handicapée complètement mais il faut quand même s'occuper de moi un petit peu... Surtout, c'est utile ; si j'étais en établissement, ça coûterait cher, et je ne serais pas chez moi. C'est très, très important que je sois chez moi. Je vois régulièrement mes enfants, mes petits-enfants. Dans une maison, ils ne pourraient pas venir comme ça », sait Ghislaine. La tornade Gisèle est de retour dans la salle, avec une chouette assiette dressée aux p'tits oignons. « En selle !, annonce-t-elle, tout en coupant le jambon et les œufs. Je vous ai servi de l'eau. » Elle repart dans la cuisine : les carottes sont cuites. Vite, le mixeur. « Ma foi, sa soupe est prête pour ce soir », n'est pas mécontente Gisèle.

12h30 : « Ça va l'appétit ? Par contre, vous n'avez encore rien bu. Attention, je surveille le niveau ! », dit-elle en souriant. Chez Ghislaine, le marathon est presque terminé. Presque... Gisèle a décrété qu'avant de partir, elle laverait la cocotte-minute et qu'elle vérifierait l'état des toilettes. « Tout est OK, j'ai rempli le cahier, elle a de l'eau... je file ! » « A quand ? », demande Ghislaine, en recevant ses deux bises. « Vendredi, en principe ! » Tiens, de la visite... « C'est son fils, reconnaît tout de suite Gisèle. Ça tombe bien, je vais lui dire pour l'ampoule des toilettes et le manque de chauffage. » 12h50, elle remonte dans sa voiture. Direction Blanchefosse. Gisèle est attendue à 13h. Question manger, elle attendra le dîner...

13h, Blanchefosse et Bay : c'est parti pour 2h30 de ménage chez un père et sa fille. Le monsieur a 91 ans. Sa fille est handicapée, d'où le service de l'ADMR tous les deux jours. « L'après-midi, c'est souvent du ménage. Je fais la vaisselle, je lave le pavé, je pends le linge, je repasse...



15h45, Aouste : retour au village-départ. Dans 2 heures (de ménage), la boucle d'aujourd'hui sera bouclée. « Je cherche où est rangé le balai, a oublié Gisèle. Ça fait trois, quatre mois que je ne suis pas venue, je n'ai pas mes repères comme dans d'autres maisons où je vais régulièrement. » Elle doit nettoyer le sol de la cuisine et les vitres dans la véranda. « Je ne saurais plus faire sans mes aides. Je suis malvoyante, explique Ginette. Une fois par semaine, elle me fait ma toilette. Et elle me coiffe ; elle fait vraiment bien la mise en plis ! »



17h : c'est physique, de faire les vitres. En plus, comme un fait exprès, le soleil tape sur les vitres de la véranda. Gisèle fond... « Je vous disais tout à l'heure qu'aucune tâche ne m'embête. J'ai le droit de changer d'avis ? », éclate de rire Gisèle.



Chaque année en France, le don du sang permet de soigner plus d'un million de personnes. Dans le département, les donateurs sont nombreux et généreux : plus de 25.000 prélèvements. Rapporté à la population en âge de donner, les Ardennes sont même le premier département donneur de France.

Beaucoup appréhendent encore d'accomplir ce geste citoyen, aussi la rédaction de votre magazine a-t-elle décidé de se plier à l'exercice, réalisé... sang trucage !

le don du sang

De nombreuses collectes mobiles sont organisées dans le département, même en plein mois d'août. Aujourd'hui, c'est à Poix-Terron qu'il faut aller pour donner son sang. Direction la salle de la Vence !

Il est 15h05, la collecte est ouverte depuis à peine 5 mn qu'une petite dizaine de personnes attend déjà. De mon côté, je suis accueilli avec les sourires des membres de l'association locale. Je ne sais pas ce qui m'a trahi, mais ils ont tout de suite su que c'était la première fois pour moi. Mais rassurez-vous, ils sourient à tout le monde, même à ceux qui ont déjà donné !

Je commence par remplir une fiche de renseignements contenant une cinquantaine de questions, auxquelles on répond assez vite. Elle est utilisée par le médecin lors de l'entretien pré-don, durant lequel il balaye les antécédents médicaux du donneur et insiste surtout sur sa situation quelques mois avant son don (habitudes de vie, médicaments pris récemment...). Pour le donneur, la seule chose à faire est de « répondre aux

questions le plus sincèrement possible », explique le médecin. Evidemment, tout est confidentiel et couvert par le secret médical. En attendant mon tour, je jette un œil autour de moi : une jeune maman est venue avec son petit, elle est donneuse depuis le lycée, depuis une collecte organisée par l'EFS (l'Etablissement français du sang). A croire qu'elle y a pris goût ! Plus tard, elle aimerait que son fils soit donneur à son tour : « C'est important de lui montrer à quoi ça ressemble. » Une manière aussi de dédramatiser la démarche dès le plus jeune âge.

5 poches pour sauver 1 vie

15h30 : c'est mon tour ! En face de moi, deux infirmières s'occupent déjà de trois donateurs. « Comme c'est votre premier don, on va d'abord faire un test pour voir votre taux d'hémoglobine », m'explique Jocelyne, l'une d'entre elles. Petite piqûre au bout du doigt : trois belles gouttes de sang sont prélevées. Apparemment, mon taux est suffisant pour que je puisse don-

ner. Heureusement, je suis venu pour ça ! Un coup de Bétadine sur le bras, pour désinfecter, un garrot et c'est parti pour le moment délicat : introduire l'aiguille dans la veine. Alors que l'infirmière me parle pour me rassurer (comme si j'en avais besoin...), c'est déjà fait ! Même pas eu le temps de dire ouf, d'avoir mal ou même de regarder. Pour la sécurité du donneur, le matériel utilisé est stérile et à usage unique : il n'y a donc aucun risque de contamination.

Je passe les 15 minutes suivantes allongé, les jambes surélevées pour faciliter la circulation sanguine. Et Jocelyne, bienveillante, s'assure du bon déroulement de mon don. Déjà, des échantillons sont récoltés : ils seront analysés pour garantir la qualité du sang. C'est aussi le moyen de déterminer le groupe sanguin (A, B, AB ou O) et le rhésus (positif ou négatif), qui apparaîtront sur la carte du donneur, délivrée dès le deuxième don.

En tout, ce sont 480 mL de mon sang qui ont été prélevés et qui forment ce qu'on appelle une poche. Pour sauver une vie, il en faut 5. A raison d'un don tous les 2 mois pour les hommes, et d'un tous les 3 mois pour les femmes, on vous laisse faire le calcul !

Il est déjà temps de retirer l'aiguille de mon bras : ni une, ni deux, c'est fait ! Finalement, ce qui m'aura fait le plus mal, c'est lorsque Jocelyne m'a retiré la bande adhésive qui maintenait la perfusion : j'ai perdu quelques poils de bras dans cette bataille... Pendant que mon sang redescend doucement jusqu'à mes pieds, elle me donne les consignes à respecter durant les 24 heures suivant le don : « beaucoup d'eau, tu boiras », « les efforts violents, tu éviteras », et « ton état de santé, tu surveilleras ».

La bonne nouvelle, c'est qu'il est maintenant

16h et qu'un énorme goûter m'attend ! En fait, ils appellent ça la collation, mais vu l'heure, je préfère dire que c'est le goûter. Et après avoir donné près d'un demi-litre de sang, sandwiches, gâteaux sucrés et jus de fruits ne sont pas de refus ! Autour de la table, les bénévoles et quelques donateurs discutent et sont soucieux de savoir si mon premier don s'est bien passé. Ne vous faites pas de mauvais sang pour moi, tout va bien ! Finalement, la collecte de Poix-Terron aura rassemblé 59 donateurs. « Par rapport à d'habitude où on tourne autour des 70-80 dons, cela paraît peu, mais pour un mois d'août, c'est plutôt encourageant », relativise Geneviève Thiriet, la responsable de l'Amicale des donateurs de sang du canton d'Omont.

Quelques jours plus tard, j'ai reçu un courrier de l'EFS : je connais mon groupe sanguin et je suis invité à confirmer mon don, après quoi je ferai partie de la grande famille des donateurs. Ça doit être ça qu'on appelle les liens du sang...



Zoom sur...

L'Union départementale des donateurs de sang

L'Union départementale fédérée des associations et amicales des donateurs de sang bénévoles des Ardennes (UD 08) regroupe les 24 associations et amicales des Ardennes. Depuis 2000, Johnny Borca en est le président.

Le don, il a ça dans le sang : « Mon premier remonte au jour de mes 18 ans, où j'avais accompagné mon grand-père. Depuis, je n'ai pas arrêté. »

L'UD 08 organise les opérations de promotion, comme la Fête du don du sang, qui se déroule depuis plus de 10 ans en avril sur la place Ducale, ou des « freeze » (de l'anglais geler) :

« Pendant 109 secondes (sang neuf), une centaine de personnes se figent dans un lieu public, explique Audrey Bihin, la chargée de communication.

L'opération est spontanée et l'effet de surprise immédiat : les passants sont interpellés et s'arrêtent. Pour certains, ça peut être le déclic. » Arrivée en 2007 à l'UD 08, la jeune femme, bien que bénévole, prend son rôle très à cœur : « Une fois qu'on s'engage, on veut aller au bout des choses, les faire perdurer. Mais ça ne s'arrête jamais : on a encore des actions à mener, des personnes à sensibiliser... »

Chaque semaine, environ 5 collectes mobiles sont organisées dans le département. Il y en a forcément une pas loin de chez vous ! Vous pouvez retrouver toutes les dates sur le www.dondesang-ardennes.com.

Et pour les mordus qui ne pourraient attendre, un centre de don permanent est ouvert tous les jours à l'hôpital de Charleville-Mézières.

Le Conseil général agit

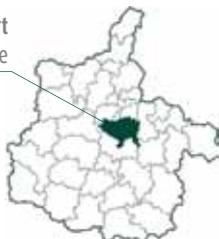
Depuis plus de 20 ans, le Conseil général apporte son soutien à l'Union départementale des donateurs de sang bénévoles des Ardennes grâce à une subvention annuelle de 3.000 €. Cette somme est utilisée principalement pour monter les opérations de promotion.





L'Entente Cycliste Villers-Semeuse Boulzicourt (l'ECVB pour les intimes) n'est pas un club comme les autres : il compte dans ses rangs deux champions de France qui ont obtenu leur titre cette année ! Entre esprit familial et travail rigoureux, le club a su trouver l'alchimie qui transforme non pas le plomb, mais les cyclistes en or.

Boulzicourt
Canton de Flize



L'ECVB en tête de course !

Chez les Bonotti, le vélo est une affaire de famille : Francis, 69 ans (on lui en donne facile 10 de moins !), est président du club depuis 1994 et a déjà passé la moitié de sa vie à l'ECVB ; son fils, Frédéric, y est entraîneur ; Mario, le frère de Francis, possède un magasin de vélo à Boulzicourt. Sans oublier Bernadette et Cécile, la femme de Mario et la belle-fille de Francis, respectivement trésorière et secrétaire du club ! Leur passion commune, ils la mettent au service de l'ECVB, le club de vélo de Villers-Semeuse et de Boulzicourt, dont la fusion date de 1987. La plupart des 70 licenciés du club s'adonnent autant au vélo de course qu'au cyclo-cross (cette discipline dérivée du cross-country qui consiste à courir en terrain accidenté, obligeant parfois le sportif à poser pied à terre et à transporter son vélo).

L'une des forces de l'ECVB est d'avoir mis en place une école de vélo destinée aux 6-12 ans : « Dès le plus jeune âge, ils baignent dans les entraînements, des amitiés se forment, des rivalités se créent, ce qui fait naître un esprit de compétition, explique Frédéric. C'est important pour un

gamin de tester son niveau par rapport à d'autres jeunes du même âge. Mais dans les Ardennes, il n'y a que deux clubs qui ont une école de vélo. »

Pour le président, cela pose aussi un autre problème : le renouvellement des champions. « Lorsqu'Aurélien a obtenu son premier titre de champion de France en 2006, Valentin n'avait que 10 ans : il a suivi ses épreuves et forcément, ça a été une référence, un objectif à atteindre. Tout comme il deviendra lui aussi, j'en suis sûr, un modèle pour les futures générations ! Les résultats poussent les autres gamins à se dépasser, c'est comme ça qu'on peut faire germer de nouveaux talents. »

Aurélien Duval et Valentin Ortillon ont tous les deux Frédéric comme entraîneur. Avec ses 14 années d'expérience, il a vu évoluer les méthodes : « Avant, il suffisait presque de rouler ; maintenant, c'est beaucoup plus scientifique, avec un entraînement fractionné, une augmentation progressive des heures, l'utilisation de la technologie... Valentin, par exemple, est équipé d'une montre qui enregistre toutes les statistiques de son entraînement. Ça me permet de le

suivre à distance. Et chaque semaine, j'envoie par mail à tous mes élèves leur fiche d'entraînement personnalisée. » S'adapter à l'individu. L'idée n'est certainement pas nouvelle, mais elle prend du temps : « Il faut pas loin d'un an et demi pour cerner le sportif et personnaliser son entraînement. »

S'épanouir par le sport

Du propre aveu de Frédéric, son entraînement est dur : « Ils doivent plus souffrir pendant les heures d'entraînement qu'en course, comme ça, ils l'abordent dans les meilleures conditions. » Autre chose : qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige, « on n'annule jamais un entraînement ! Bien sûr, on va le raccourcir, mais par principe, il est toujours maintenu. »

Le seul entraînement ne suffit évidemment pas à faire un champion. Pour Francis, « il faut aussi des qualités naturelles, et surtout, de la motivation. Beaucoup. Le vélo, c'est un sport très dur où il faut s'accrocher. Mais c'est payant : j'ai un gamin qui était en surpoids ; il a suivi l'entraînement, fait un régime et a obtenu sa première victoire le mois dernier ! Chacun a son niveau, mais ce qui est important, c'est de progresser et d'atteindre ses objectifs, quels qu'ils soient. »

Outre l'entraînement, qui peut aller jusqu'à 20 heures par semaine pour un senior (en plus d'une activité professionnelle !), les week-ends sont entièrement dédiés au club, entre l'organisation et les déplacements pour les compétitions. A titre d'exemple, l'année dernière, Aurélien a parcouru 18.000 km pour se rendre à ses

Que de champions... de France !

Aurélien Duval et Valentin Orillon, 24 et 16 ans, ont tous les deux obtenu leur premier titre de champion de France sous les couleurs du club bouzicourtois. Aurélien a été sacré champion en juniors en 2006, en espoirs en 2008, et champion de France élite cette année. Valentin, quant à lui, champion de France cadets sur route en titre, évolue désormais en juniors. Il prépare actuellement les championnats de France de cyclo-cross, et a de grandes chances d'intégrer l'équipe de France juniors de cette discipline. Sans oublier que le club a aussi formé Nathalie Cantet (championne de France juniors sur route en 1987) et Romain Villa (champion de France de cyclo-cross cadets, juniors et deux fois en espoirs, entre 2001 et 2007).



épreuves ! Et cette année risque d'être à l'image de la dernière puisqu'il s'est déjà engagé pour une quarantaine de courses jusqu'en février !

Fred emmène toute sa petite famille dans le camping-car pour suivre les épreuves : « S'ils ne venaient pas avec moi, je ne les verrais pas beaucoup ! » Aurélien, quant à lui, préfère partir avec son camion aménagé, souvenir de sa première carrière de compétiteur de motocross. Pour les coureurs, c'est important d'avoir le soutien des proches : « Ça nous fait plaisir de voir du monde qui se déplace pour nous encourager ! », confirme Valentin. Surtout que, parfois, ils participent à des épreuves en Belgique, où le niveau

est très relevé. « Là-bas, explique à son tour Aurélien, c'est totalement différent : c'est le fief du cyclo-cross. Il y a un véritable engouement de la part du public et il n'est pas rare de courir devant 40.000 personnes ! Pour nous, c'est super ! »

Le club est avant tout une équipe de bénévoles toujours prête à relever les manches pour faire vivre la compétition cycliste dans les Ardennes. Mais alors, qu'est-ce qui les pousse à autant d'investissement ? « Il n'y a pas meilleure satisfaction que de voir un gamin heureux du résultat qu'il a obtenu ! C'est pour ça qu'on fait ce travail, pour que les jeunes s'épanouissent par le sport », conclut Francis.



Valentin Orillon, aux côtés du président Bonotti, lors de sa victoire le 23 septembre à La Grandville

Le Conseil général agit

Partenaire du sport ardennais, le Conseil général soutient depuis de nombreuses années l'ECVB, que ce soit dans son fonctionnement ou pour l'organisation de compétitions d'envergure régionale voire nationale. Pour assurer les déplacements lors des épreuves, le club s'est doté d'une camionnette flambant neuve, pour laquelle le Département a participé à hauteur de 5.500 €.



Tu tires ou tu pointes ?
 Cette expression typique immortalisée par Marcel Pagnol déboule dans nos têtes lorsqu'on évoque la pétanque. Mais si vous pensez que c'est seulement un loisir estival pour retraités à l'ombre des platanes sur la place du village, alors c'est que vous n'avez jamais assisté au National de Charleville-Mézières !

Charleville-Mézières
 Canton de Mézières-Centre-Ouest



L'arène des rois de la pétanque

La pétanque se vit aussi comme un sport de haut niveau. Il faut de l'adresse, une certaine endurance et une réelle capacité à résister à la pression. Et dans le domaine, avec près de 35 clubs et plus de 1.700 licenciés, les Ardennes n'ont rien à envier au Sud ! Ce n'est pas Jean-Claude Maillet, président du Comité départemental de pétanque et fondateur de cette compétition devenue incontournable dans l'agenda sportif arden-

nais, qui dira le contraire : « Nous avons créé le National en 1996 afin de mettre en place une manifestation phare pour promouvoir la discipline auprès du grand public. Depuis, il attire un nombre croissant de joueurs et de spectateurs. »

Ils étaient nombreux les 7, 8 et 9 septembre dernier à essayer de coller leurs boules au plus près du bouchon, sous un soleil de plomb. Les chiffres de cette nouvelle édition abondent en ce sens puisque le record de fréquentation a été battu, avec 334 triplettes, soit plus de 1.000 participants venus de 20 départements. Amateurs, boulistes en lice ou simples badauds, plusieurs centaines de personnes étaient amassées sur les bords des terrains pour suivre les performances des uns et des autres.

L'organisation avait mis le paquet pour attirer les meilleurs spécialistes des clubs extérieurs. En effet, avec une dotation



globale de près de 18.000 €, la motivation était assurée, donnant lieu à des parties pleines de rebondissements. Le National de Charleville-Mézières a su acquérir une bonne réputation au fil des ans puisqu'en moyenne, 80% des joueurs de l'année précédente reviennent lors de l'édition suivante. Il faut dire que les organisateurs savent les chouchouter : par exemple, les équipes qualifiées pour les huitièmes de finale sont hébergées gratuitement à l'hôtel par les organisateurs afin de se préparer au mieux pour les finales du dimanche.

Satisfaire l'appétit des boulistes

Durant plus d'une semaine, Jean-Claude Maillet peut compter sur une cinquantaine de bénévoles, sept arbitres, des responsables de terrains et un délégué officiel de la Fédération française, tous mobilisés pour l'occasion.

Les bénévoles, répartis en plusieurs équipes, sont devenus très professionnels. Afin de préparer au mieux cette compétition, une quinzaine d'entre eux se démènent pendant huit jours pour tracer les 180 terrains officiels qui accueillent toutes les parties. Une autre équipe est en charge de la restauration rapide et de la buvette, éléments clés de la convivialité, et ne se ménage pas pour satisfaire l'appétit des boulistes.

Les organisateurs ne cessent d'innover d'une édition à l'autre dans le but d'attirer toujours plus de joueurs et de spectateurs. Ils travaillent déjà sur la procédure d'inscription en ligne pour l'année prochaine.

Le National vu par les participants :

- **Le Cochonnet Aquatintien**
Dominique, président du club de pétanque de la ville de Tinquieux : « Chaque année, nous engageons entre 5 et 6 équipes lors de cet événement qui est toujours bien organisé. C'est l'assurance de passer un bon moment. »



- **David, Mickaël et Kader, du Val d'Oise**
« Nous sommes des habitués de ce genre de compétition et David, qui est originaire des Ardennes, nous a convaincus de participer à cette épreuve. Nous ne sommes vraiment pas déçus car l'organisation est au niveau des meilleurs tournois français. »



- **Club de Witry les Reims**
Romain, Anthony et Eric : « Nous fêtons notre dixième participation au National. Cette année, l'accent a été mis sur la qualité des terrains de jeu et c'est vraiment agréable. »



La pétanque, un sport d'adresse et de précision...

Le Conseil général agit

Au travers d'actions volontaires, le Conseil général assure la promotion du sport de haut niveau et encourage le développement du sport grand public. Solidaire avec le National de pétanque depuis plus de 10 ans, il a versé une subvention de 1.500 € pour l'organisation de cette 17^e édition.

Jacques Lambert (à droite) et Simon Cocu, dans l'atelier de ce dernier, à Nouzonville



En juin 1982, le premier numéro de la revue *Terres Ardennaises* sortait. 30 années plus tard, qui aurait parié sur une telle longévité ? Même ses créateurs ont été surpris du succès ! Véritable encyclopédie sur les Ardennes, son passé et son présent, ses paysages et ses habitants, les membres de l'association *Terres Ardennaises* continuent de malaxer le terreau ardennais pour faire ressortir son Histoire, des histoires...

Terres Ardennaises : 30 ans d'amitiés

« **Q**uand on a sorti le numéro 0, on savait ce qu'on voulait, mais on ne savait pas où on allait ! » C'était il y a 30 ans, mais Jacques Lambert, le président de l'association *Terres Ardennaises* qui édite la revue du même nom, s'en souvient comme si c'était hier : « C'était un numéro test, consacré à la Semoy. La conception était un peu artisanale mais, déjà, notre engagement était réel. » A l'origine, l'idée, née au sein de la Fédération des œuvres laïques des Ardennes, était de créer une revue d'histoire et de géographie destinée aux Ardennes et aux Ardennais. A leur grande surprise, les 1.000 exemplaires de ce numéro 0 se sont très rapidement vendus, laissant présager qu'il y avait une attente de la part des lecteurs. « Pour nous, des fous, des passionnés, c'était inespéré ! On était tous bénévoles et on

n'avait aucune autre ambition que de partager nos coups de cœur. »

La dizaine de rédacteurs de l'époque, le noyau principal, est en fait un solide groupe de copains, au sens brassensien du terme, attachés à la défense du patrimoine culturel, industriel, architectural et humain du département. Parmi eux, le peintre Simon Cocu, l'illustre illustrateur qui continue de transcender les couvertures de la revue. « On avait tous dans les 35 ans, Simon, lui, en avait 58, mais ça n'a jamais empêché d'être sur la même longueur d'onde. » Entre les deux hommes, l'amitié est palpable. Le respect aussi : même après 30 années à travailler ensemble, impossible pour Jacques de tutoyer l'ancien instituteur de Neufmanil. « C'est un vouvoiement d'amitié. »

Depuis qu'il est gamin, Simon a toujours aimé dessiner, croquer la vie, sur le vif ou

Nouzonville
Canton de Nouzonville



Charleville-Mézières
Canton de Charleville-Centre

dans son atelier. Poussé par son instituteur puis par son prof des Beaux-arts à Toulouse, il continue de peindre pendant ses études et durant sa carrière dans l'enseignement. En parallèle, il a réalisé une soixantaine d'expositions en France, en Belgique, au Luxembourg et en Allemagne. « Mais bon, ce n'est pas très intéressant... », soupire-t-il, avec toute la modestie que ses proches lui connaissent.

Le sommaire de chaque numéro est élaboré en concertation avec l'ensemble des rédacteurs, une douzaine actuellement. « Une fois qu'on est tous d'accord, on le soumet à Simon qui, selon ses goûts et ses envies, propose des dessins. D'ailleurs, c'est amusant, car bien souvent, on finit par choisir celui qu'il estime le moins bon ! »

Quelques années après, le groupe d'amis devient indépendant de la Fédération des œuvres laïques, tout en restant proche : les éditions Terres Ardennaises (lire encadré) y sont d'ailleurs toujours installées. La revue sort quatre fois par an, avec un numéro à thème à l'automne. « Cette année, il sera consacré aux énergies renouvelables. On ne s'intéresse pas qu'à des sujets du passé, se défend énergiquement le président. Il faut pourtant admettre qu'à chaque fois que nous consacrons un sujet à la guerre, le numéro marche bien. Mais c'est aussi le cas quand on parle de gastronomie ou de bière ! »

Transmettre pour ne pas oublier

En fait, le succès de la revue ne provient pas tant des sujets traités - environ 1.200 depuis 30 ans ! -, mais de la manière dont ils sont abordés : « Dès le départ, on



s'était mis d'accord pour créer une revue populaire et non spécialisée. C'est vrai que quand on traite un sujet, on le fait sous toutes les coutures, en apportant des connaissances, des anecdotes, mais ce qui nous semble le plus important, c'est de partager avec le plus grand nombre. »

Autre figure emblématique de la bande, Jean Clerc : dans l'équipe, il était un des patois (comprenez, un spécialiste du patois), « tout comme Michel Tamine », précise Jacques. Pendant près de 40 ans, ce gamin

de Nouzon a minutieusement confectionné des fiches de vocabulaire en patois. « Je faisais ça naïvement, par plaisir, parce que quand j'étais petit, le

patois de Nouzon, c'était ma langue maternelle ! J'apprenais le français à l'école, mais à la maison, je parlais surtout patois. J'ai commencé par remplir des cahiers, puis des feuilles et maintenant, j'ai plus de 5.000 fiches ! Je me disais qu'un jour, elles pourraient peut-être servir à quelqu'un. »

Il ne croyait pas si bien dire ! Lorsque l'équipe de Terres Ardennaises le sollicite pour participer à la revue, il voit là l'opportunité de mettre à profit son travail, mais pas seulement : « C'était d'autant plus important que c'était aussi une manière de perpétuer une tradition orale qui se perd de plus en

« Partager avec le plus grand nombre. »



plus. Le patois s'apprenait et se transmettait par les grands-parents ; aujourd'hui, rares sont les jeunes qui le parlent encore. »

Contacté pour un premier article, il devient, de fil en aiguille, un membre important de la rédaction. « Ma mère, qui était nouzonnaise, connaissait bien Jean, enchaîne Jacques, et je me rappelle qu'elle me disait : Jacques, ne m'en veux pas, mais je vais commencer par l'article de Jean ! » (rires)

Alors que le numéro 120 vient de paraître, les années n'ont en rien changé l'amitié entre tous les membres. « Depuis 30 ans qu'on travaille ensemble, se félicite Jacques, on a gardé le même état d'esprit de partage et d'ouverture. On a pu voir la revue se transformer, mais aussi notre propre évolution : quand je relis certains de mes premiers papiers, je suis parfois effrayé ! Par contre, il y en a un qui n'a pas progressé, c'est Simon : il a toujours été très bon ! »

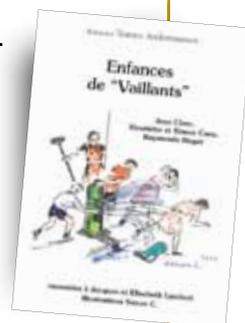
Terres Ardennaises, maison d'édition

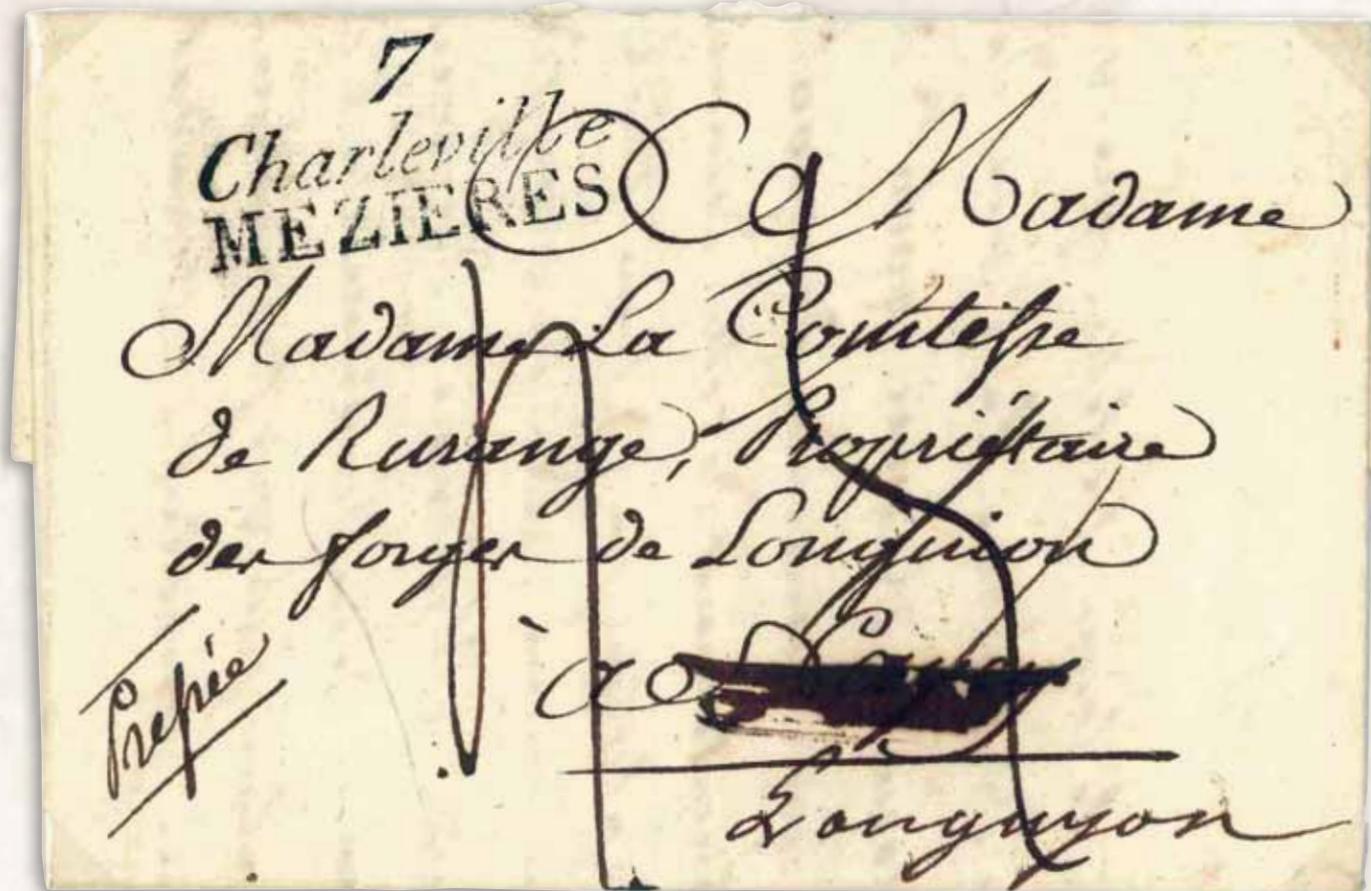
Dans la foulée de la création de la revue, l'association se lance, dès 1984, dans une autre aventure, celle de l'édition, avec un premier livre consacré à l'écrivain bognyisien (plus précisément, natif de Braux)

Jean Rogissart, prix Renaudot en 1937. Histoire, géographie, culture, industrie, sport... les publications offrent un large choix et mettent en avant celles et ceux qui ont façonné les Ardennes.

Le dernier opus, *Enfances de "Vaillants"*, le 69^e estampillé Terres Ardennaises, vient de sortir. Jacques et Elisabeth Lambert y ont rassemblé les souvenirs d'enfance (entre 1925 et 1940, à Neufmanil et Nouzonville) de Jean Clerc, d'Henriette et Simon Cocu, et de Raymonde Roger. Comme à son habitude, c'est Simon qui a été en charge de réaliser les illustrations.

Pour plus de renseignements :
03.24.33.81.17





Le timbre-poste tel que nous le connaissons est apparu en France en 1849. A l'époque, le fait de faire payer l'expéditeur fut ressenti comme une véritable révolution. Car avant sa mise en service, le système fonctionnait grâce aux marques postales.

Les marques postales avant le timbre-poste

L'acheminement d'une lettre a un coût, que l'expéditeur ou le destinataire doivent acquitter et qui varie en fonction de la distance parcourue : le prix de revient d'un courrier de Mézières à Marseille ne sera pas celui d'une lettre de Mézières à Charleville. Pour pouvoir calculer le tarif à appliquer, dès la Poste aux chevaux de l'Ancien Régime, l'administration postale note sur l'objet transporté son lieu d'origine. Le nom du bureau de départ figure d'abord de manière manuscrite comme « de Charleville », vu dès le XVII^e siècle.

Peu à peu, dans le courant du XVIII^e siècle, les bureaux principaux s'équipent de tampons à marque linéaire en capitales (CHARLEVILLE, GIVET...), apposés sur les correspondances au moment de leur départ, identifiant ainsi

sans ambiguïté le nom du bureau expéditeur pour que le bureau d'arrivée puisse fixer correctement le coût du port dû. En effet, à l'époque, ce port est réglé la plupart du temps par le destinataire. Si Roméo éprouve le besoin de déclarer sa flamme par écrit à sa petite Juliette chérie, c'est cette pauvre Juju qui doit régler la note postale ! Avant la création du timbre-poste, l'usage veut que le paiement soit effectué par celui (ou celle) à qui la lettre est adressée. Pratique bien curieuse et choquante à nos yeux du XXI^e siècle.

Lors de la fragmentation des provinces de l'Ancien Régime et la création des 83 départements par la Convention en 1790, un numéro d'ordre est attribué à chacune de ces entités nouvelles, en respectant



le classement alphabétique. Les Ardennes bénéficient du chiffre 7, les Alpes-Maritimes n'existant pas encore. Dès lors, ce 7, placé en position supérieure, accompagne systématiquement le nom du bureau émetteur qui garde toujours, dans les tampons, une forme linéaire. Ces marques nouvelles se présentent soit avec des lettres capitales pour les bureaux principaux, soit avec des caractères en italique, les cursives, pour les bureaux secondaires. Dans ce dernier cas, si le nom du bureau principal, auquel ce secondaire est rattaché, figure sur la marque, la composition en capitales est conservée et placée en troisième niveau (par exemple : 7 / Charleville / MEZIERES). Le déclassement d'un bureau est possible ; on notera que certains bureaux principaux seront rétrogradés en secondaires par la suite.

Ces tampons sont fragiles, leurs marques s'usent facilement, d'où un remplacement fréquent pour les plus usités et les variations de taille des marques apposées. Parfois, l'expéditeur règle lui-même les frais à l'envoi ; pour que le destinataire n'ait alors rien à déboursier, l'indication de port payé figure sur le courrier sous la forme « P7P » suivie du nom du bureau, par exemple « P7P / ROCROI ».

Si le destinataire n'est pas joignable (déménagement, adresse erronée, décès...) ou s'il refuse de régler la somme due, une marque de déboursé est apposée sur la lettre par le bureau destinataire (par exemple : « DEB7 / SEDAN »). Ainsi, le courrier retourné de Sedan à l'expéditeur sera facturé par son bureau pour les frais correspondant aux deux ports, aller et retour.

Les marques P7P sont relativement rares, les DEB7 encore plus et fort recherchées par les amateurs.

Apparemment, cette étude n'avait jamais été effectuée dans les Ardennes et dans la partie belge qui lui était rattachée. Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité. Les spé-

cialistes et les générations à venir auront tout loisir pour améliorer cette première approche, dont le seul vœu est de combler une lacune regrettable, car il y a là tout un pan de notre histoire, que l'arrivée du timbre-poste en 1849 allait bousculer en faisant tomber le mur des habitudes. C'est Roméo qui va devoir payer et non plus Juliette !

Puissent ces brèves explications éclairer le mode de fonctionnement du régime pos-

tal antérieur à l'apparition des cachets à dates ronds (vers 1830), et susciter de nombreuses vocations de collectionneurs attachés à cette portion intégrante de notre patrimoine commun.

Texte : Gérard Artaud

Illustrations : Jean-Claude Risse, président honoraire de l'Amicale philatélique des Ardennes

Publication des archives des aciéries Thomé-Cromback

Donnés au Département en 2005 puis en 2011 par le dernier dirigeant de l'entreprise, Bernard Thomé, les archives des Aciéries Thomé-Cromback représentent 65 mètres linéaires de rayonnages. Ils permettent de reconstituer l'histoire de cette entreprise familiale devenue holding, dont les cinq générations ont profondément marqué le paysage industriel et social de Nouzonville pendant près de deux siècles.

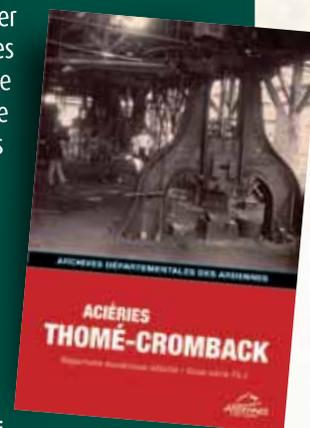
Fruit d'un minutieux travail de classement de plus d'un an, l'instrument de recherche a reçu le visa scientifique du Service interministériel des Archives de France.

Cette publication s'adresse aux historiens locaux et plus largement à toute personne intéressée par l'extraordinaire aventure de cette entreprise emblématique de l'histoire des Ardennes. Elle s'avérera indispensable au chercheur pour cheminer dans ce dédale documentaire où se côtoient tradition et innovation.

Les Archives départementales espèrent vivement que l'ouvrage suscitera des travaux de recherche universitaire, et incitera les entreprises ou propriétaires d'archives privées à confier leurs documents au Département. Le Conseil général est en effet très attaché à conserver et valoriser la mémoire du tissu industriel ardennais.

L'inventaire sera officiellement présenté au public lors d'une conférence organisée par la Société d'Études Ardennaises aux Archives départementales le vendredi 26 octobre à 18h. Intitulée *En remontant le temps : la saga des Thomé*, elle sera animée par Violette Rouchy-Lévy, directrice des Archives départementales, et René Colinet, historien spécialiste de la métallurgie ardennaise et auteur d'une thèse consacrée à *La dynastie industrielle de la métallurgie ardennaise : les Thomé*.

Ouvrage en vente à partir du 26 octobre aux Archives départementales (10 rue de la Porte de Bourgogne, à Charleville-Mézières, 03.24.57.40.06), au prix de 20 €.





Distance : 7 km
Durée : 2 heures
Difficulté : moyen

Faire de l'exercice en s'instruisant, c'est possible avec cette balade à la découverte de notre système solaire. Autour de Signy l'Abbaye, profitez d'une alternance de forêts et de pâturages pour faire le plein d'air frais et découvrir les secrets que réserve le chemin des Planètes. Très bien balisé, vous n'avez qu'à vous laisser guider : c'est parti !

Signy l'Abbaye
Canton de Signy l'Abbaye



Le chemin des Planètes

A Signy l'Abbaye, gardez-vous à la sphère Armillaire (1). Vous y découvrez le Soleil et les références mythologiques qui y sont associées. Contournez le rond-point en passant devant Mercure et longez l'école ; à votre gauche, deux nouvelles planètes : Vénus et la Terre. Parfait pour se rafraîchir la mémoire !

Passez le pont et longez la route départementale. Une pancarte indique la direction et vous entraîne jusqu'à Mars.

Le sentier du Petit Etang vous ouvre les portes de la campagne ardennaise. Au milieu des framboisiers, Jupiter vous attend. Direction Saturne à présent.

A l'intersection, choisissez la route qui descend vers le village de Librecy (2) ; une fois le pont franchi, profitez d'une pause au bord du lavoir pour vous rafraîchir.

La balade se poursuit de l'autre côté de la route départementale.

Économisez votre souffle pour gravir la rue qui vous conduit sur les hauteurs du village, avant de descendre vers la route forestière de la Voie des Vaches.

Il va falloir grimper ! Longez la route sur plusieurs centaines de mètres avant de vous engager sur le chemin de terre à votre gauche et retrouvez Uranus et la fraîcheur de la forêt domaniale (3).

La balade croise un atelier interactif sur les traces des animaux de la forêt ; et moi qui pensais les connaître...

Ne vous trompez pas pour repartir : direction la voie de gauche derrière le panneau. Au bout du chemin, prenez à gauche, puis à droite à l'intersection.

D'ici, vous pouvez entendre les cris joyeux des intrépides du parcours d'accrobranche du Chêne Perché.

Descendez la route forestière des Quatre Frères jusqu'au virage, avant de bifurquer sur votre gauche (4). Prenez garde, ce chemin réserve quelques surprises... physiques !

Du haut de la dernière côte, c'est le chemin d'herbe à gauche qu'il faut prendre pour arriver à Neptune. La sortie du bois est proche.

Pâturages en vue, profitez-en pour admirer le paysage qui s'étend sous vos yeux. La pancarte aidant, longez la route et empruntez le dernier virage derrière lequel vous pourrez contempler la majesté des hêtres qui surplombent le chemin (5).

Droit devant, c'est à travers des jardins que vous touchez au but de cette balade enrichissante.

En arrivant sur la place principale, un arrêt devant Pluton, et vous pouvez rejoindre le parking.

Le Comité départemental du tourisme met en valeur la nature ardennaise et les loisirs extérieurs. Il vous propose une carte des Ardennes localisant ces activités que vous pouvez retrouver sur le site www.sports-nature-ardennes.com. D'autres circuits de randonnée vous sont également proposés.



Le boudin blanc est tellement roi dans les Ardennes qu'on en oublie le noir et ses amateurs. A Saint-Germainmont, ils sont une tripotée à défendre le produit, notamment par le biais de la fabrication de la terrine d'Ardenne de boudin noir au foie. La recette date du Moyen Age. Pour qu'elle ait traversé autant de générations de bouches, c'est qu'elle doit être bonne !

Terrine d'Ardenne de boudin noir au foie

Recette pour 18 pots (180 g)



Ingrédients

- 1 kg de foie de porc
- 600 g de gras et de gorge de porc
- 600 g de sang de porc
- 1 kg d'oignons
- 4 œufs
- Du sel, du poivre et du thym

Préparation

1. Coupez en morceaux le foie, le gras et la gorge
2. Passez-les au hachoir avec les oignons, jusqu'à obtenir un mélange haché fin
3. Ajoutez le sang, les œufs et les épices
4. Laissez votre robot malaxer le tout pendant une heure
5. Mettez en pots, capsulez
6. Mettez à cuire et stériliser (2 heures en autoclave)



Dégustation

- En verrine : garnissez le fond d'une belle couche de terrine, puis recouvrez d'une purée de pommes de terre ou de fins morceaux de pommes cuites
- Dans une feuille de brick : confectionnez des petites aumônières garnies de terrine, et passez-les au four
- En tartine : tapissez votre tranche de pain de campagne avec de la moutarde, puis avec la terrine

Bonne graille !

La Confrérie des amateurs du boudin noir de Saint-Germainmont est une jeune confrérie dans le cercle des confréries ardennaises ; elle a été fondée en 1996. Depuis 2004, elle se rassemble une fois par an au lycée de Saint-Laurent pour fabriquer sa terrine. 1.500 pots sont confectionnés ce jour-là pour être ensuite vendus sur des marchés, foires et salons. Les membres offrent aussi lors de la vingtaine de visites qu'ils effectuent chaque année auprès de confréries françaises et belges pour promouvoir leur produit, leur village et le département. L'un d'eux, une consœur, habite d'ailleurs à Bruxelles. Comme quoi, méfiez-vous : les ambassadeurs de la confrérie ardennaise du boudin noir sont partout !

Contact :
Jean Chocardelle au
03.24.72.57.76



Retrouvez d'autres recettes sur le
www.ardennes-de-france.com

OCTOBRE

A l'affiche

Vendredi 26 et samedi 27 octobre

■ **ISSANCOURT-RUMEL**

Spectacles Les nuits magiques d'Halloween
Château de Rume. Organisés par Les compagnons d'Alix pour la rénovation du Château. Spectacles contés dans la grange, personnages costumés, énigmes, jeux, animaux dans la cour, buvette et restauration rapide.

Renseignements : 03 24 59 38 27
ou www.jongleurslune.com

Samedi 27 octobre

■ **CHARLEVILLE-MEZIERES**

Cinéma-débat : La première séance

Médiathèque Voyelles

Psychanalyse dans la cité, film réalisé par Gérard Miller. Avec la participation de Christophe Delcourt, Brigitte Gauin et Myriam Papillon, psychanalystes. De 14h à 16h30.

Renseignements : 03 24 58 26 99
ou www.mediathèque-voyelles.fr

■ **CHARLEVILLE-MEZIERES**

Concert hommage à Georges Brassens

Espace Manureva. 20h30 - uniquement sur réservation
Tarif adulte 10 €, tarif étudiant 6 €
www.manu-sonetlumiere.com

Dimanche 28 octobre

■ **CHATEAU-PORCIEN - 2^e Festival du Jeu**

De 10h à 18h au gymnase - entrée gratuite
Découverte de jeux tournois, ludiques ou éducatifs, participation à des tournois (Echec, Kart sur Glace, Yu-Gi-Oh !, Abalone...).

Renseignements : 03 24 38 01 83
ou www.festivaldujeu.jimdo.com

Mardi 30 et mercredi 31 octobre

■ **CHARLEVILLE-MEZIERES**

Spectacle pour enfants - Gilles Diss

Espace Manureva. Séance à 14h30 le mardi, à 14h30 et 18h le mercredi. Tarif : 6 € pour les adultes, 4 € pour les enfants (uniquement sur réservation)
Renseignements : 03 24 33 60 40
ou <http://gillesdiss.com>

Du mercredi 31 octobre

au samedi 3 novembre

■ **LA CASSINE**

3^e édition du spectacle La Maison des énigmes

Séances toutes les 15 minutes de 14h à 18h
Prix unique : 7 € (gratuit pour les enfants jusqu'à 5 ans inclus). Tarif de groupe : 6 €. Réservez : 03 24 35 44 84

Jusqu'au 4 novembre

■ **SEDAN - 9^e Festival CHIMERIA**



Depuis 2002, CHIMERIA est devenu l'événement incontournable de l'art visionnaire contemporain. Expositions, conférences, débats, projections et invités de prestige. Renseignements : 03 24 26 84 14
ou www.chimeria.org

Sorties Nature

Samedi 27 octobre

■ **SIGNY L'ABBAYE - Sortie champignons**

Randonnée en forêt avec recherche et cueillette de champignons, organisée par la Société d'Histoire Naturelle des Ardennes. Rendez-vous à 14h à l'église.
Renseignements : 03 24 35 02 69
ou www.sud-ardennes-tourisme.com

■ **HARGNIES - Randonnée Suivi et comportement(s) de la faune sauvage**

Avec le Parc naturel régional des Ardennes, partez à la découverte du comportement de certaines espèces animalières des forêts.
Renseignements et réservations : 03 24 42 90 57

Dimanche 28 octobre

■ **VILLERS SUR BAR**

Marche avec Villages Verts et Vivants

Rendez-vous devant la mairie à 13h45
Tarif : 2 € la marche ou 8 € la carte annuelle
Renseignements : 03 24 54 52 41

■ **BOULT AUX BOIS**

Découverte de la forêt en automne

Rendez-vous au 5 rue de la Heronnière - de 14h à 17h
Inscription obligatoire : 03 24 30 24 98

Mercredi 31 octobre

■ **LIART**

Pomme et compote à la Ferme Pédagogique

Fabrication et dégustation de compotes et de tartes aux pommes. Rendez-vous à 14h. Réservation obligatoire (les enfants doivent être accompagnés d'un adulte).

Renseignements : 03 24 54 48 33
ou www.fermepedagogiqueliart.fr

NOVEMBRE

A l'affiche

Samedi 3 novembre

■ **SIGNY L'ABBAYE - Halloween au Moulin !**

Moulin de Librey

De 14h à 22h - Réservations au 06 33 23 25 31

■ **ASFELD - Théâtre : Y a des cales en bourg**
20h30 à la salle des fêtes. La troupe théâtrale de Saint-Germainmont, Les Mots Dits, vous entraîne dans cette comédie burlesque mêlant émotions, bonne humeur et bien des surprises ! Tarif : 7 € pour les adultes, 4 € pour les enfants (jusqu'à 12 ans)
Renseignements : 06 24 43 45 51

Samedi 3 et dimanche 4 novembre

■ **OLIZY-PRIMAT**

Week-end spécial au Parc Argonne Découverte



Spectacle de marionnettes Le petit chaperon rouge revisité, et les activités habituelles du site : l'enclos des loups (repas à 16h), le Hamac à bonds, le village des vieux métiers et sa basse-cour, l'exposition Nocturnia, le jeu Mission Chercheur, les sentiers-jeux en forêt de 10h à 18h

Renseignements : 03 24 71 07 38
ou www.parc-argonne-decouverte.fr

■ **REVIN - 8^e Concert de l'Espoir**

Espace Jean Vilar. 20h30 - tarif : 8 € (5 € pour les moins de 18 ans). Chansons françaises et anglo-saxonnes revisitées. Les bénéfices seront reversés à l'association « Positif 08 » pour lutter contre le sida.
Renseignements : 03 24 41 55 71

C'est sorti près de chez vous !



■ **Les Oiseaux des Ardennes**

Édité par le ReNArd - 20 €

Cet ouvrage collectif synthétise tout ce que les ornithologues amateurs du regroupement des naturalistes ardennais (ReNArd) ont pu découvrir, observer et noter sur le terrain pendant 13 années. 290 espèces y sont recensées. Après la lecture de ce livre, la vie des oiseaux des Ardennes n'aura plus de secrets pour vous !



■ **Les élus et les pierres stellaires**

tome 4 : Le prince d'Italaz et le coffre sacré

Editions Bénévent - 14 €

A seulement 13 ans, Samar Hachem publiait le premier volume de sa saga fantastique qui doit en compter 6. L'histoire ? Sheila, 13 ans, rompt avec son quotidien morose en pénétrant dans un monde parallèle, Ripsa. Lors de sa quête des pierres stellaires, la jeune fille découvre le destin singulier qui la lie à cet univers magique. Ce récit passionnant plonge le lecteur au cœur d'un voyage onirique qui se transforme en véritable parcours initiatique où chacun pourra se retrouver.

Vendredi 9 novembre

■ **CHARLEVILLE-MEZIERES**
Concert de Barcella et Bat Point G



Centre André Dhôtel. 21h - tarif : 10 €
Renseignements : 03 24 33 13 85

Du vendredi 9 au

dimanche 11 novembre

■ **CHARLEVILLE-MEZIERES** - Foire aux livres

Salle Nevers. Organisée par l'association Saint-Vincent-de-Paul. Le vendredi de 13h à 20h, le samedi de 9h à 19h et le dimanche de 9h à 18h. Entrée libre

Dimanche 11 novembre

■ **GIVET** - Foire aux oignons



Cette foire traditionnelle ardennaise attire chaque année plus de 500 camelots venus des quatre coins de la France. Renseignements : 03 24 42 06 84

Mercredi 14 et samedi 17 novembre

■ **RETHEL** - La nuit du conte

Mercredi : séance-contes pour les enfants à la bibliothèque à 14h. Samedi : contes au café Le Marcassin à 15h, café-philosophie sur le thème du bien-être à la brasserie Le Sanglier des Ardennes à 16h30, soirée contes à la mairie à partir de 18h30, contes au Macallan's Tavern à 22h

Renseignements : 03 24 39 51 46

Judi 15 novembre

■ **DOUZY** - Concert de blues

Organisé par l'association Chorus
Renseignements : www.chorusblues.com

Dimanche 18 novembre

■ **CHESNOIS-AUBONCOURT**

Ateliers du Père Noël

Ateliers pour les enfants de 9h à 19h, sous la halle.
Renseignements : 03 24 72 16 79

■ **GIVET** - Cross de la ville

Parc du château de Mon Bijou
Organisé par le Givet Revin Athlétique Club, avec le concours de la ville de Givet
Renseignements : elie.chamoulaud@free.fr

Samedi 24 novembre

■ **RETHEL**

Théâtre en appartement - Abel Ch'promeneur
Spectacle gratuit, sur réservation. Rendez-vous à 20h30 au domicile de Carine et Peter Quirijnen - La Ferme des Ronces à Viel Saint-Rémy
Renseignements : 03 24 39 67 75
ou www.espacelouisjovet.fr

Samedi 24 et dimanche 25 novembre

■ **CHARLEVILLE-MEZIERES**

Cirque de Noël Aqua Africa

Parc des expositions. Représentations le samedi à 14h, 17h et 20h, et le dimanche à 10h, 14h et 17h
Renseignements : www.imperialshow.com

Judi 29 novembre

■ **VOUZIERES**

Conte : Zia, par la Compagnie La Licorne

Centre culturel Les Tourelles. Rendez-vous à 19h
Conte chorégraphique, poétique, acrobatique et musical pour deux danseurs.
Renseignements : 03 24 71 64 77

Vendredi 30 novembre

et samedi 1^{er} décembre

■ **GIVET** - Fête du village et Téléthon

Renseignements : 03 24 42 69 77

Sorties Nature

Samedi 3 novembre

■ **BERTONCOURT** - Randonnée

Organisée par Rethel-Jeunes Marche-Santé
Départ à 14h de la mairie
Renseignements : 06 21 41 47 69

Dimanche 11 novembre

■ **BALAIVES ET BUTZ** - Randonnée

Organisée par Villages Verts et Vivants
Rendez-vous devant la mairie à 13h45
tarif : 2 € la marche ou 8 € la carte annuelle
Renseignements : 03 24 54 52 41

Samedi 24 novembre

■ **SORBON** - Randonnée

Organisée par Rethel-Jeunes Marche-Santé
Départ à 14h de la mairie
Renseignements : 06 21 41 47 69

Exposition

Du lundi 5 au dimanche 18 novembre

■ **RETHEL**

Séduction, charmes et vieilles dentelles

A la bibliothèque aux heures d'ouverture
Renseignements : 03 24 39 51 46

DÉCEMBRE

A l'affiche

Dimanche 2 décembre

■ **LAUNOIS SUR VENCE**

Fête de la Saint-Nicolas et marché de Noël

Organisés par les éditions Terres Ardennaises de 10h à 18h. Renseignements : 03 24 33 81 17

■ **DOM LE MESNIL** - Marche du Téléthon

Randonnée de 9 km avec l'association La Randomoise.
Départ devant la mairie à 13h30. Tarif : 2 € pour les non adhérents, gratuit pour les adhérents et les moins de 15 ans. Renseignements : 03 24 54 65 13

Judi 6 décembre

■ **MONTCY NOTRE-DAME**

Fête du village et fête de la Saint-Nicolas
De 17h à 18h30, entrée gratuite

Vendredi 7 décembre

■ **CHARLEVILLE-MEZIERES**

Cabaret Grimm, spectacle pour enfants

Place du Théâtre. Découverte de l'univers des Frères Grimm, peuplé de créatures étranges et fascinantes : théâtre, magie, chants, cirque, marionnettes...
Réservation conseillée - tarif : 7 € pour les adultes, 3 € pour les enfants. Rendez-vous à 18h30
Renseignements : 03 24 32 44 50
ou www.mjcgambetta.com

Samedi 15 décembre

■ **CHARLEVILLE-MEZIERES** - Corrida

Place du Théâtre. Course de 8 km organisée par La Macérienne Athlétisme. Départ à 20h30 rue Noël, arrivée rue de Flandre.
Renseignements : 03 24 35 35 35

Sorties Nature

Samedi 22 décembre

■ **CHARLEVILLE-MEZIERES** - Bal'âne

Plaine du Mont Olympe. Balade à dos d'âne - de 14h à 18h - tarif : 3,50 € par enfant (à partir de 3 ans)
Renseignements : 03 24 55 69 90

Expositions à la Vitrine culturelle place Ducale

Du 3 novembre au 2 décembre « Made in Ardennes de France »



La marque collective Ardennes de France garantit un savoir-faire et des produits fabriqués et transformés dans les Ardennes.
Route des saveurs, vitrines de produits, jeu d'identification et ateliers proposés par les adhérents.

Du 8 décembre au 6 janvier

« Exposition de Noël, Terres Ardennaises fêtent leurs 30 ans »

L'exposition plongera les visiteurs dans les fêtes de Saint-Nicolas et Noël (gastronomie, contes...), à travers des photos et des témoignages documentaires. Une seconde partie retracera les 30 ans de Terres Ardennaises, dont des membres donneront des conférences et assureront des visites guidées. Entrée libre, ouvert tous les jours (sauf les 24 et 31 décembre).

Renseignements : 03 24 56 06 08

Le Parc naturel des Ardennes en fête !



Le 16 septembre, 2.500 personnes se sont retrouvées à Hargnies pour célébrer la première Fête du PNR des Ardennes soutenu par le Conseil général. Associations, collectivités, artistes et producteurs se sont mobilisés pour valoriser auprès du public leur travail et leurs réalisations qui témoignent de toute la richesse humaine et naturelle de ce territoire à préserver.

Les
ARDENNES
en marche

CONSEIL GÉNÉRAL DES ARDENNES
Hôtel du Département - 08011 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES Cedex
Tél. 03 24 59 60 60 - Internet : www.cg08.fr